

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2022

Hommages à Frédéric GRANSAR

Textes recueillis par  
Sophie DESENNE et Bénédicte HÉNON

## **HOMMAGES À FRÉDÉRIC GRANSAR**

**Textes réunis par Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON**

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT : Didier BAYARD

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise BOSTYN

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Marc FÉMOLANT

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,  
*Conservateur général du patrimoine,*  
*conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France*

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne  
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel  
F - 60 300 SENLIS  
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)  
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2022

2 numéros annuels 60 €

*Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - novembre 2022

N° ISSN : 0752-5656

# Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2022 - N° 1-2

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON  
rap.daniel.piton@orange.fr

## ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel  
F - 60 300 SENLIS  
rap.daniel.piton@orange.fr  
(questions d'ordre général)  
rap.sanvoisin60@orange.fr  
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

## COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Hélène DULAUROY-LYNCH, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Claire PICHARD, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE  
Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON  
Carte IGN colorisée ; points oranges : communes sur lesquelles Frédéric GRANSAR est intervenu, points rouges : communes mentionnées dans les articles de ce volume (à l'exception des sites localisés en dehors de l'espace géographique représenté).

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET  
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET  
<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

- 5 • *Préface* par Dominique Garcia  
7 • *Un parcours d'archéologue* par Sylvain THOUVENOT.  
11 • *Bibliographie de Frédéric Gransar* par Sophie DESENNE, Marc GRANSAR & Nathalie GRESSIER.  
21 • *L'archéologie de la vallée de l'Aisne, une aventure scientifique d'un demi-siècle* par Jean-Paul Demoule.

## *Autour du Néolithique dans la vallée de l'Aisne*

- 37 • *L'occupation néolithique de Mennevillle, "La Bourguignotte" (Aisne)* par Michael ILETT, Frédéric GRANSAR, Pierre ALLARD, Corrie BAKELS, Lamys HACHEM, Caroline HAMON, Yolaine MAIGROT & Yves NAZE.  
79 • *Éparpillés par petits bouts, façon puzzle... Un ensemble funéraire singulier du Néolithique récent à Cuiry-lès-Chaudardes "le Champ Tortu" (Aisne)* par Corinne THEVENET, Caroline COLAS, Frédéric GRANSAR, Ginette AUXIETTE, Yolaine MAIGROT, Laurence MANOLAKAKIS, Yves NAZE.  
99 • *Les données archéologiques de la fin du Néolithique dans la vallée de l'Aisne et ses environs* par Caroline COLAS & Richard COTTIAUX.

## *Autour de l'âge du Fer*

- 133 • *Schlizgruben et habitat rural enclos du premier âge du Fer à Charly-sur-Marne (Aisne)* par Karin LIBERT, Frédéric GRANSAR & Pascal LE GUEN avec la contribution de Ginette AUXIETTE.  
151 • *L'habitat de Limé "le Gros Buisson", une occasion de faire le point sur La Tène moyenne dans la vallée de l'Aisne* par Sylvain THOUVENOT, Sophie DESENNE & Ginette AUXIETTE.  
185 • *L'établissement rural La Tène C2/D1 de Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise) - présentation monographique* par Denis MARÉCHAL, Benoît CLAVEL, Muriel FRIBOULET, Benjamin JAGOU, Patrice MÉNIEL & Véronique MATTERNE avec la participation de Béatrice BÉTHUNE, YVON DRÉANO, Stéphane GAUDEFROY, Erick MARIETTE & Estelle PINARD.

- 263 • *Des bois conservés sur l'établissement rural de La Tène C2B/DIA de Soupir "La Pointe" (Aisne)* par Bénédicte HÉNON, Blandine LECOMTE-SCHMITT, Ginette AUXIETTE, Marie DERREUMAUX, Frédéric GRANSAR, Cécile MONCHABLON.
- 301 • *Pour un renouveau de l'analyse spatiale des établissements ruraux laténiens* par François MALRAIN, Marie BALASSE, Sammy BEN MAKHAD, Boris BRASSEUR, Anne-Françoise CHEREL, Nicolas GARNIER, Guillaume HULIN, Véronique MATTERNE & Anne-Désirée SCHMITT.
- 323 • *Paléoparasitologie de l'âge du Fer dans l'ouest de l'Europe* par Benjamin DUFOUR & Matthieu LE BAILLY.
- 331 • *Un petit ensemble funéraire gaulois découvert à Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" (Somme) : mise en perspective avec l'habitat et les découvertes à caractère funéraire contemporaines de la commune* par Nathalie SOUPART & Laurent DUVETTE, en collaboration avec Nathalie DESCHEYER & Gilles LAPERLE.

### ***Autour du stockage et des productions agricoles***

- 359 • *Évolution des formes d'habitat et de stockage du Hallstatt à la Tène ancienne entre Suippe et Vesle* par Vincent DESBROSSE, Stéphane LENDA & Florie SPIÈS.
- 381 • *Approche pluridisciplinaire de structures de stockage du début du second âge du Fer du site de Dourges "Le Marais de Dourges" (Pas-de-Calais)* par Geertrui BLANCQUAERT, Cécilia CAMMAS, Viviane CLAVEL, Marie DERREUMAUX & Kai FECHNER.
- 403 • *Stockage intensif en silos et métallurgie du fer en Lorraine du XI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère* par Sylvie DEFFRESSIGNE.
- 417 • *Un stock céréalier en position primaire (?) découvert dans une ferme laténienne à Sainte-Honorine-la-Chardonnnette (communes de Ranville et Hérouvillette, Calvados)* par Étienne JEANNERSON, Véronique Matterne & Pierre GIRAUD.
- 433 • *La pierre au service du grain dans le méandre de Bucy-le-Long (Aisne) à la Protohistoire* par Paul PIVAVET & Cécile MONCHABLON avec la collaboration du Groupe Meules.
- 457 • *Des silos et des hommes. L'éclairage des dépôts de Vénizel "Le Creulet"(Aisne) et de la région* par Valérie DELATTRE & Estelle PINARD.

### ***Varia***

- 471 • *L'archéologue, le plateau et le soldat américain* par Guy FLUCHER.

# UN PETIT ENSEMBLE FUNÉRAIRE GAULOIS DÉCOUVERT À VILLERS-BOCAGE "QUARTIER JARDIN DU PETIT BOIS" (SOMME) MISE EN PERSPECTIVE AVEC L'HABITAT ET LES DÉCOUVERTES À CARACTÈRE FUNÉRAIRE CONTEMPORAINES DE LA COMMUNE

Nathalie SOUPART & Laurent DUVETTE  
en collaboration avec Nathalie DESCHEYER & Gilles LAPERLE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le site est implanté à une dizaine de kilomètres au nord d'Amiens (Somme) (fig. 1). Les terres agricoles concernées par la fouille sont placées au sud-est de l'agglomération de Villers-Bocage, dans un secteur encore partiellement boisé, le long de la route de Rainneville, au lieu-dit "Quartier Jardin du Petit Bois". La parcelle présente un pendage marqué (de 134 m NGF à 130 m NGF), orienté nord-ouest/sud-est. Le substrat est constitué de limons de plateau. Ces derniers sont occultés par un épais dépôt (plus de 0,40 m) de colluvions composées de limon argileux brun dans la partie basse du site.

Hormis trois fosses datées exclusivement de la Protohistoire ancienne, les vestiges mis au jour à Villers-Bocage correspondent à un établissement agro pastoral de La Tène C2. Les structures d'habitat et leurs dépendances liées à cette activité s'intègrent dans plusieurs enclos fossoyés se juxtaposant sur une emprise de 9000 m<sup>2</sup> (fig. 2). Au moins deux états de construction ont été isolés durant la fouille. À cet ensemble d'habitat, s'ajoutent cinq sépultures à incinération placées au sein d'un espace spécifique et une sixième rejetée dans un fossé d'enclos (*cf. infra*). Elles sont contemporaines du site ou légèrement plus récentes (LTD1a).



Fig. 1 - Localisation géographique du site.

## L'ÉTABLISSEMENT DE LA TÈNE C2

### L'habitat

#### *Les enclos*

##### État 1

Le premier état daté de La Tène C2 acquiert dès l'origine son emprise maximale. L'établissement est constitué de deux enclos fermés (1 et 2), juxtaposés, atteignant respectivement 3 900 m<sup>2</sup> et 3 000 m<sup>2</sup> et d'un troisième espace partiellement ouvert (3) se développant au nord-ouest (fig. 3). L'enclos n° 1 prend la forme d'un quadrilatère proche du carré (45 m x 45 m). Il enserre six bâtiments, huit silos et quelques fosses détritiques qui ont localement livré des déchets liés au travail du métal. Le périmètre est délimité par les fossés 118, 132, 147 et 106. Les profils en V à fond plat, bien conservés sur les segments est (132) et sud (147), présentent des largeurs moyennes comprises entre 1,6 m et 2 m pour des profondeurs variant de 1,1 m à 1,3 m. Au niveau des segments nord et ouest, les largeurs sont ramenées à 1 m (106) et 1,3 m (118) pour une profondeur moyenne de 0,7 m. Les remblais sont composés de limon argileux brun à grisâtre globalement homogène avec, dans la plupart des sondages, un litage de limons au contact du fond généré par des battements d'eau et des phases de désagrégation des parois. Un liseré de limon brun orange induré tapissant les parois est localement présent dans les fossés 132 et 147. Trois ouvertures permettent d'accéder à l'enclos n° 1. L'entrée principale (accès 1), placée de manière presque axiale adopte une largeur de 4 m. Elle est dotée de deux poteaux (245, 246) placés aux extrémités des fossés. Le segment sud-occidental possède également un accès (accès 2) large de 4,5 m. Enfin, une troisième ouverture large de 5 m est aménagée dans l'angle nord-ouest de l'enclos.

Ce premier enclos est agrémenté d'espaces périphériques bordés par plusieurs fossés complémentaires renforçant par leur présence la monumentalité de l'établissement (fig. 3). La face ouest est doublée par les fossés 102/119 et 92/163. Les côtés nord, est et sud sont doublés par le fossé

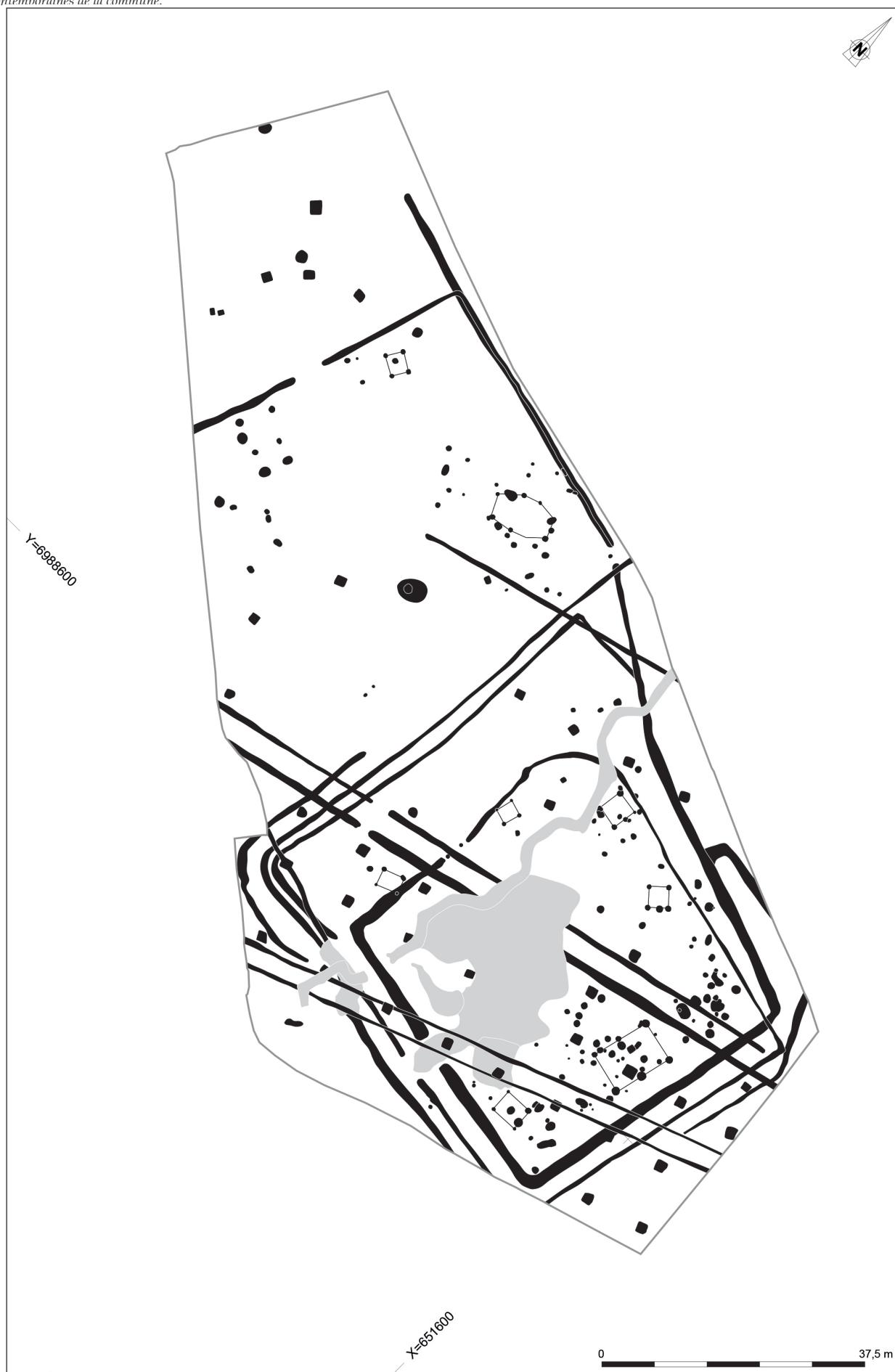


Fig. 2 - Plan général du site.



Fig. 3 - Les vestiges de La Tène C2, état 1.



Fig. 4 - Les vestiges de La Tène C2, état 2.  
334

300/178/154. Ils sont connectés à l'enclos au nord, tandis qu'au sud, une distance d'environ un mètre est maintenue. Leur puissance contraste nettement par rapport aux fossés internes. Les largeurs sont comprises entre 0,55 m et 1,4 m pour une profondeur maximale de 0,6 m. Les remblais, vierges de tout mobilier archéologique, sont composés de limon brun grisâtre à brun orangé.

L'enclos n° 2 est placé à l'ouest dans la continuité de l'enclos n° 1 (fig. 3). Défini par les fossés 7, 21 et 13, il présente un plan trapézoïdal. L'angle sud-ouest proposé à titre hypothétique à l'issue de la fouille a été vérifié par un diagnostic mené en 2016 dans les parcelles adjacentes (BROUILLARD 2016). Deux ouvertures sont aménagées sur les côtés nord et ouest. Leurs largeurs atteignent respectivement 4 m et 2 m. Sur le plan morphologique, ces fossés sont comparables aux fossés périphériques de l'enclos 1 avec une largeur moyenne de 1 m et une profondeur de 0,5 m. Les comblements sont composés de limon argileux brun grisâtre. L'espace interne est occupé par deux bâtiments, trois silos, quelques fosses et un puits placé au milieu de la cour.

L'enclos n° 3, situé en prolongation de l'enclos n° 2, n'est pas entièrement fermé. Le côté sud-est est commun à l'enclos n° 2. Le segment nord, marqué par le fossé 7 est suivi sur environ 16 m avant d'être interrompu volontairement. Ce phénomène peut trouver son origine dans l'abandon de limites fossoyées au profit de limites hors sol comme des haies. Les profils relevés et les séquences de remblai sont comparables à ceux de l'enclos n° 2. C'est au sein de ce périmètre que sont placées les sépultures.

## État 2

Un second état a été mis en évidence à la fouille (fig. 4). Celui-ci se distingue assez clairement au niveau de l'enclos n° 1 notamment grâce aux contacts stratigraphiques entre les fossés 132 et 106bis. Si la surface reste sensiblement la même, l'ensemble se déplace de quelques mètres vers le sud-est. Selon les résultats de l'étude du mobilier céramique réalisée par Nathalie Descheyer, le segment occidental composé du fossé 106, d'une partie de 147 et l'accès n° 1 reste actif. *A contrario*, au nord, à l'est et au sud de nouvelles limites sont créées (155, 129, 106bis) avec un nouvel accès (n° 6) d'une largeur de 4 m. La monumentalité de ces dernières n'est plus de mise. Les largeurs relevées sont de 0,8 m pour des profondeurs de 0,55 m. Les différentes sections réalisées à la fouille montrent systématiquement des profils en U plus classiques. Les comblements sont composés de limon argileux brun grisâtre.

Les données concernant les fossés périphériques de l'enclos n° 1 sont plus diffuses. Ces incertitudes découlent des perturbations occasionnées par la

tranchée de la Première Guerre mondiale et une fosse moderne (extraction) dans l'angle sud-ouest de l'établissement. Ces vestiges contemporains oblitèrent un noeud de fossés devenu difficile à exploiter. Il semble toutefois qu'un linéament (93) morphologiquement proche succède aux fossés 92/163 et 102 antérieurs, créant ainsi un espace « tampon » entre les enclos 1 et 2. Celui-ci présente une largeur de 0,55 m en moyenne pour une profondeur comprise entre 0,5 m et 0,8 m et un profil en U. Les comblements sont constitués de limon argileux brun orangé à grisâtre.

Les enclos n° 2 et n° 3 ne semblent pas être affectés par les remaniements du site. Leurs plans et leurs superficies restent inchangés. On notera que l'enclos n° 2 semble être raccordé à l'enclos n° 1 au sud-ouest par le fossé 101 dans une ultime phase de réaménagement.

## Les structures associées

### Les bâtiments

Le corpus rassemble huit édifices implantés pour la plupart dans l'enclos n° 1 (fig. 5). Ils se distribuent aux abords des fossés ou parfois recoupent ces derniers, démontrant ainsi une diachronie dans l'état 1 entre certaines structures malheureusement impossibles à dater.

La mise en perspective des bâtiments découverts à Villers-Bocage avec le corpus régional montre une certaine diversité architecturale et dimensionnelle des constructions qui peuvent être classées en quatre grands types.

Le premier type concerne les grands bâtiments rectangulaires à vocation résidentiel. À cet égard, l'exemple du bâtiment 1 est éloquent. La position axiale dominante et sa surface de 51 m<sup>2</sup> démontrent la fonction d'habitation. Pour l'exemple de Verberie "La plaine de Saint-Germain" (MALRAIN *et al.* 2000) une construction similaire a été observée. La bâtie d'une superficie de 70 m<sup>2</sup> repose sur dix poteaux porteurs. Sur le site de Arry "Le Trou Bernache" (COLIN 1999) daté de La Tène D1 / D2, un bâtiment axial adossé le long du fossé a été mis au jour. Même si le plan est incomplet, sa surface est estimée à environ 100 m<sup>2</sup>. Un exemplaire est aussi présent sur le site 3 de Méaulte (DUVETTE & ROUGIER 2013). Ce dernier se caractérise par de multiples réfections.

Un deuxième type de grand bâtiment a été mis au jour à Villers-Bocage. L'infrastructure se distingue par un plan rectangulaire à pans coupés d'une superficie d'environ 47 m<sup>2</sup> (bât. 2) Plusieurs interprétations sont proposées par les auteurs qui les perçoivent comme des habitations secondaires ou des granges. Dans la Somme, un exemplaire assez proche, daté de La Tène D1, a été découvert

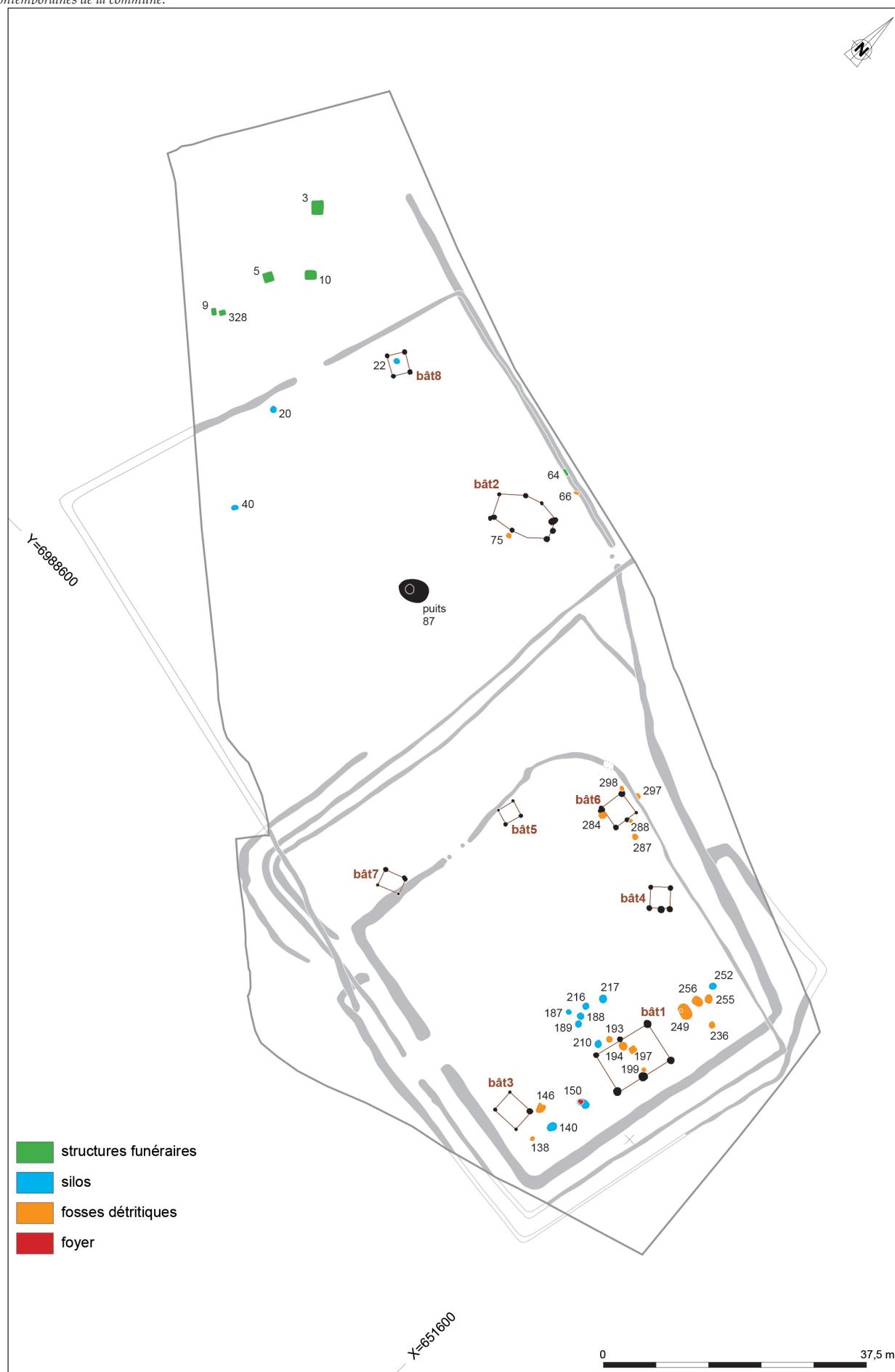


Fig. 5 - Les vestiges de La Tène C2.

à Bayonvillers "Le Chemin d'Harbonnières" (PRODEO 2000). Deux édifices similaires sont connus à Bouchon "Le Rideau Miquet" (COLIN 1999), datés de La Tène C2 et de La Tène D1. Proche de Villers-Bocage, sur le site de Poulainville "Les Mottelettes", plusieurs constructions de ce type ont été mises au jour dans un contexte daté de La Tène C (MALRAIN *et al.* 2016).

Ce modèle est également répandu sur bon nombre de sites dans l'Aisne. Ils sont datés pour certains des années 150 avant J.-C. et perdurent jusqu'aux années 30 de notre ère. La fonction d'habitat est démontrée sur l'exemplaire de Bazoches "La Foulerie" (DUVETTE & COLLART 1993) grâce à l'étude des éléments détritiques inclus dans le fossé de l'enceinte proche. Dans le cas de Beaurieux "Les Grèves" (HASSELGROVE 1986), trois unités strictement identiques, (bâtiments D, E, F) sont systématiquement associées à une cave inscrite dans l'emprise de la construction, ce qui tendrait à prouver une fonction résidentielle.

Ce modèle de bâtiment peut être rapproché des exemples de Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire", dans l'Oise et Bussy-Saint-Georges "Les Coudrais" en Seine-et-Marne (BUCHEZ & DAVEAU 1996). À Beauvais, un édifice assez similaire (il manque les poteaux faîtiers) a été découvert lors de la fouille de la ZAC du Haut Villé au lieu-dit "Le Brin de Glaine" (FÉMOLANT 2004).

Les plans rectangulaires d'ampleur modeste (troisième type) sont présents au nombre de trois avec des surfaces comprises entre 7,5 m<sup>2</sup> et 12 m<sup>2</sup> (bât. 3, 6 et 7). Dans le département de la Somme, le corpus est important. Citons en exemple Saint Sauveur au "Chemin de Saint-Vast", Bernay en Pontrieux au lieu-dit "Tirencourt" et Bouchon "Le Rideau Miquet" (COLIN 1999). D'un point de vue fonctionnel, ils peuvent être assimilés à des granges, des étables, abriter des activités spécifiques voire correspondre à des habitations modestes : autant d'usages qu'il est bien difficile de distinguer au travers des rares éléments collectés à la fouille.

La dernière catégorie (type 4) rassemble les constructions de plan carré. Trois exemplaires d'une surface comprise entre 6 m<sup>2</sup> et environ 11,5 m<sup>2</sup> ont été mis au jour à Villers-Bocage (bât. 4, 5, 8). Ces édifices sont souvent interprétés comme étant des greniers à plancher surélevé (BUCHSENSCHUTZ 1985), mais ils sont aussi perçus comme des poulaillers dont la plateforme surélevée permet de protéger la volaille des prédateurs (GAUDEFROY 2011). Ils sont omniprésents sur les sites ruraux à vocation agropastorale et, dans le cas de greniers avérés comme à Jaux "Le Camp du Roy" (MALRAIN *et al.* 1996), constituent une alternative au stockage enterré.

### **Les silos**

Au-delà de la simple caractérisation des silos, l'intérêt réside dans la possibilité d'une comparaison avec le corpus élaboré à l'échelle du Bassin parisien qui constitue une référence dans ce domaine (GRANSAR 2001). Plus régionalement, la synthèse « *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie* » dresse un bilan très lacunaire pour ce type de structures et souligne l'intérêt d'un travail d'analyse plus détaillée (GAUDEFROY 2011).

Les recherches menées sur l'établissement de Villers-Bocage ont permis la découverte de douze silos enterrés (fig. 5). Ils fonctionnent en association avec des greniers aériens sans que l'une ou l'autre technique de stockage ne soit à priori privilégiée. Ils peuvent toutefois se succéder sur la durée de l'occupation. Leur implantation n'est pas non plus dictée par une volonté de les rassembler dans un espace dédié. Ils sont présents dans l'enclos n° 1 et dans une moindre mesure dans l'enclos n° 2. Cette organisation s'oppose très nettement de celle de La Tène ancienne où ces structures se rencontrent par groupes réunissant parfois une dizaine d'exemplaires de très forte capacité (MALRAIN *et al.* 2006).

Les silos de Villers-Bocage ont été classés à partir des essais de restitution des profils d'origine avant l'effondrement des parois. Il apparaît dans le tableau I trois types : les profils globulaires plus ou moins marqués (5), les tronconiques ou piriformes (6) et les cylindriques (1). Ces volumes ont été mesurés sur la base des formules mathématiques suivantes :

- PI x R2 x h pour les formes cylindriques ou légèrement globulaires.

- (h x PI / 3) x (R12 + R22 + (R1 x R2)) pour les formes tronconiques, globulaires et piriformes.

Ces mesures correspondent à la charge minimale du silo car elles ne prennent pas en compte l'arasement trop abstrait à quantifier (tab. I). Nous pouvons constater à Villers-Bocage qu' hormis le silo 140, tous les volumes sont inférieurs à 1 m<sup>3</sup>. Leur taille modeste pourrait indiquer que nous sommes davantage en présence d'un stockage de proximité destiné à être utilisé pour les besoins des occupants des lieux. Si on examine la nature des remblais, nous constatons une relative homogénéité des couches de comblement et l'absence de niveaux détritiques.

### **Les structures de combustion**

Une seule structure (150) de ce type a été recensée sur le site (fig. 5). Le laboratoire de plan ovalaire (1 m x 0,9 m) atteint une profondeur de 0,30 m. Le pourtour présente localement des traces de rubéfaction sur quelques centimètres.

| N° de silo | Diam. à l'ouverture | Hauteur conservée | Diam. du fond | Type de profil        | Volume conservé     |
|------------|---------------------|-------------------|---------------|-----------------------|---------------------|
| 20         | 0,85 m              | 0,70 m            | 1 m           | Globulaire            | 0,47 m <sup>3</sup> |
| 22         | 0,85 m              | 0,55 m            | 1,10 m        | Tronconique           | 0,41 m <sup>3</sup> |
| 40         | 0,60 m              | 0,55 m            | 0,65 m        | Légèrement globulaire | 0,16 m <sup>3</sup> |
| 140        | 1,30 m moy.         | 0,60 m            | 1,80 m        | Tronconique           | 1,14 m <sup>3</sup> |
| 150        | 1,10 m              | 0,75 m            | 1 m           | Piriforme             | 0,87 m <sup>3</sup> |
| 187        | 0,70 m              | 0,50 m            | 0,90 m        | Tronconique           | 0,25 m <sup>3</sup> |
| 188        | 0,95 m              | 0,80 m            | 0,90 m        | Légèrement globulaire | 0,51 m <sup>3</sup> |
| 189        | 0,95 m              | 0,75 m            | 1 m           | Légèrement globulaire | 0,59 m <sup>3</sup> |
| 210        | 1 m                 | 0,75 m            | 1,10 m        | Cylindrique           | 0,64 m <sup>3</sup> |
| 216        | 0,95 m              | 0,65 m            | 1,20 m        | Tronconique           | 0,59 m <sup>3</sup> |
| 217        | 1,15 m              | 0,55 m            | 1,25 m        | Légèrement globulaire | 0,62 m <sup>3</sup> |
| 252        | 1 m                 | 0,70 m            | 1,15 m        | Globulaire            | 0,6 m <sup>3</sup>  |

**Tab. I** - Données morphologiques des silos.

Les comblements composés de limons argileux de différentes tonalités, intègrent des particules charbonneuses et des grés brûlés.

Ce type de vestige est présent sur environ un quart des établissements selon le recensement réalisé à l'occasion de la publication « *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie* » (GAUDEFROY 2011). Leur présence semble minorée par les phénomènes d'érosions des niveaux d'occupation. Seuls les modèles creusés dans le sol nous sont parvenus. Dans beaucoup de cas, ils se signalent « en négatif » par des concentrations de rejets cendreux ou charbonneux dans les remblais des fosses avoisinantes.

Sur le plan du champs d'utilisation, rares sont les exemplaires ayant fourni des éléments permettant de leur attribuer une fonction. À cet égard, le modèle de Villers-Bocage n'échappe pas à la règle. Nous pouvons simplement souligner qu'il est implanté aux abords du bâtiment n°1 interprété comme habitation.

### Une activité métallurgique

La fouille de Villers-Bocage a donc permis de mettre en évidence les traces d'une activité métallurgique au sein de l'enclos situé sur la partie orientale de l'emprise. La prospection géophysique et le traitement des prélèvements sédimentaires réalisés par Benjamin Jagou n'ont pas permis de cerner précisément l'espace d'atelier. Malgré tout, ces différents processus ont permis de cerner les espaces de rejet privilégiés par cet artisanat. L'étude macroscopique des restes montre que cet espace a travaillé le fer ainsi que le cuivre. L'étude des

culots indique que les travaux sidérurgiques étaient dédiés au travail de mise en forme de sections métalliques de petites dimensions. Concernant le travail des alliages cuivreux, les restes retrouvés étaient anecdotiques et ne permettent pas une identification claire.

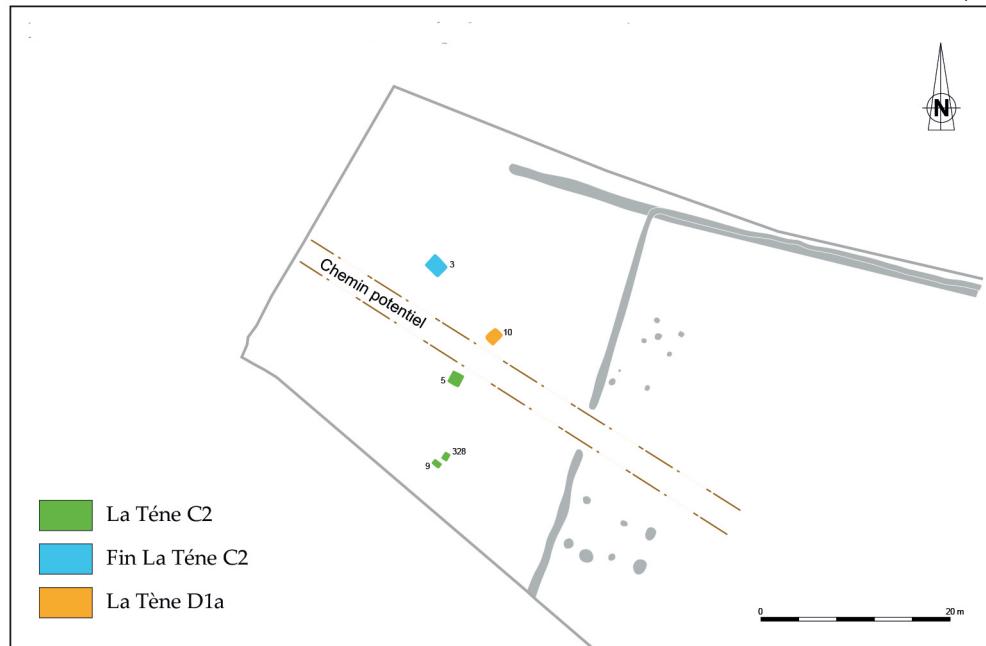
## LES SÉPULTURES ASSOCIÉES À L'HABITAT

### Localisation

#### *La zone funéraire située à l'ouest de l'habitat*

Une zone funéraire a été aménagée à l'ouest de l'établissement gaulois au niveau de « l'enclos 3 » (fig. 6). Ce secteur de la fouille, très resserré autour des tombes, ne nous permet pas d'affirmer que nous sommes en possession de l'ensemble de la nécropole. Au décapage, cinq sépultures (03, 05, 09, 10 et 328) sont apparues à une dizaine de mètres de l'avant cour de l'établissement (enclos 2). Elles forment deux groupes distincts, implantés le long d'un chemin disparu qui menait à cette dernière. Ainsi, pour accéder à l'habitat, le visiteur devait cheminer entre les tombes.

Les trois tombes, situées au sud de l'entrée, ont été aménagées en premier (05, 09 et 328). L'étude du mobilier céramique, réalisé par Nathalie Descheyer, a mis en évidence certains points communs. Ces trois sépultures possèdent des redondances dans l'organisation spatiale des offrandes et des compositions céramiques similaires. Au nord de l'entrée se situent deux autres tombes (03 et 10). La tombe 03, qui possède la plus grande fosse, est contemporaine du lot sud daté entre -200 et -150 avant notre ère. La tombe 10 sera installée un peu



**Fig. 6 - :** Répartition spatiale et chronologique des sépultures à incinération de La Tène.

plus tard, entre -150 et -100 avant notre ère. Comme pour leurs voisines, elles possèdent des points communs mis en avant dans l'étude du mobilier céramique en lien avec le dépôt volontaire de vases usagés et de vases partiels (DUVETTE 2019).

#### *Restes d'une crémation déversés dans un fossé de l'habitat*

La structure 64 a été découverte dans le comblement du fossé 07 qui forme la portion nord de l'avant cour de l'habitat (enclos 2) (fig. 3, 5 et 13). Il pourrait s'agir du versement d'une crémation primaire. Les ossements du défunt, très pulvérisés, étaient mélangés à des silex brûlés, de nombreux charbons de bois et quelques tesson de céramique. Cette structure est contemporaine de l'ensemble funéraire aménagé à l'entrée de l'habitat. Elle pose des questions sur les différents traitements réservés à des individus contemporains.

#### **Les défunts**

##### *La population*

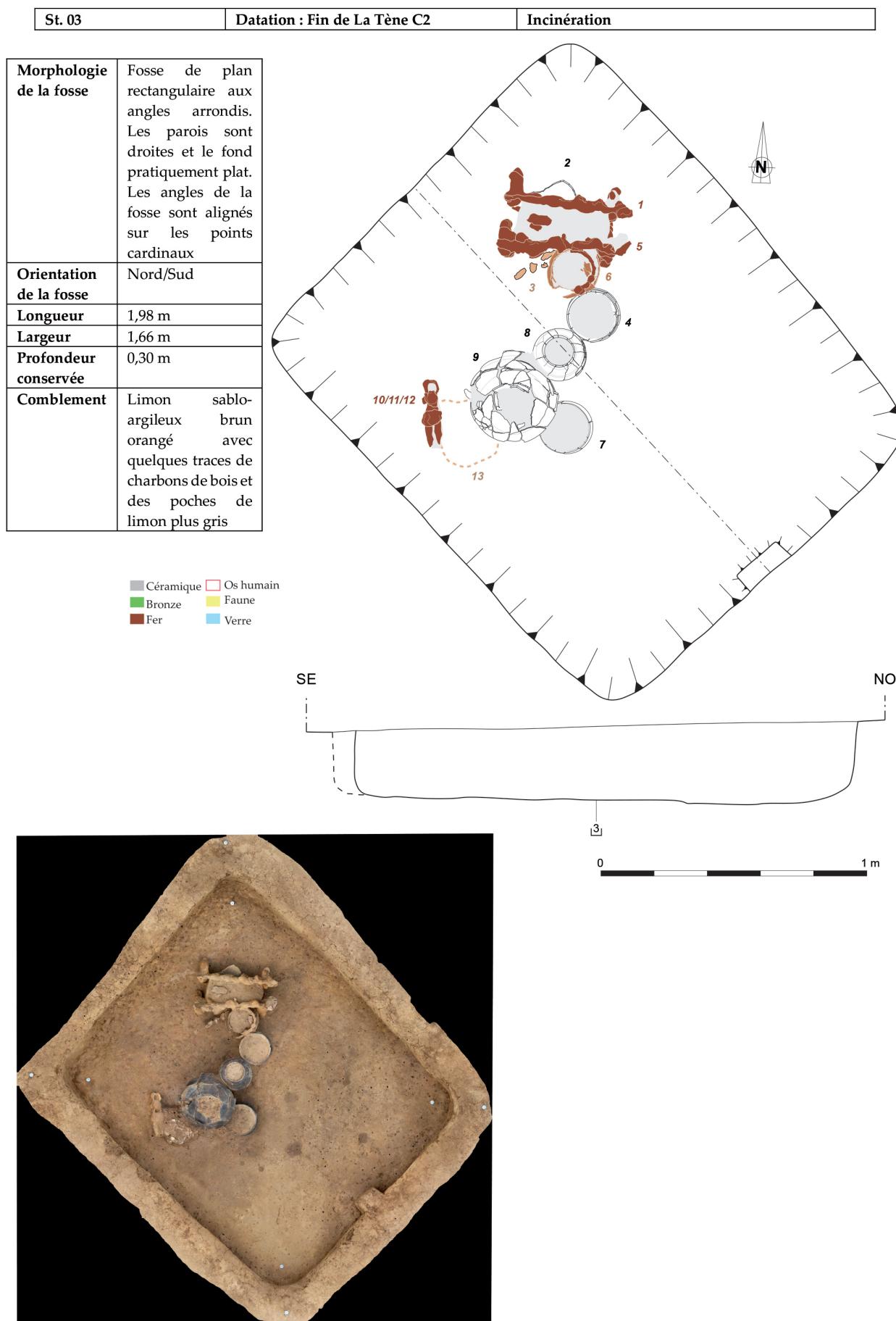
L'étude des ossements incinérés, réalisée par Gilles Laperle, a mis en évidence la présence d'au moins trois individus adultes de plus de 35/40 ans dans la zone funéraire occidentale. Dans aucun des cas la diagnose sexuelle n'a pu être réalisée, faute de fragments d'os coxaux pertinents (DUVETTE 2019).

##### *La préparation du défunt et la cérémonie*

Les témoins de la préparation du défunt avant son passage sur le bûcher sont livrés par les accessoires vestimentaires ou les objets personnels

retrouvés dans la tombe. Ainsi les fibules, les perles, les appliques etc. peuvent témoigner de vêtements, de parures ou d'enveloppes textiles souples. Les objets personnels tels que les rasoirs, les ciseaux et les pincettes participent quant à eux à la toilette du défunt. Seules les tombes 03, 05 et 328 ont livré des éléments correspondant à la catégorie parure-vêtement (2 NMI) et à la toilette (3 NMI) (fig. 7 à 9 ; 10 et 14). Parmi les objets de toilette, on retrouve, associés dans la tombe 03, des forces ou une paire de force, un rasoir lunulaire et une pince à épiler en fer (fig. 9). Les forces ressemblent à celles découvertes dans les tombes de la nécropole de la zone 2 de Poulainville "ZI Nord-RD 933". Ce sont des objets de petites dimensions qui ne peuvent être utilisés que pour la découpe de matériaux fins ou pour la toilette. Comme dans la tombe 03 de Villers-Bocage, Poulainville possède un cas où une force est associée à un rasoir lunulaire et une pince à épiler (SOUPART 2019, tombe 199).

Les fibules sont présentes dans deux tombes de Villers-Bocage (05 et 328). Elles sont en fer et incomplètes. La fibule de la tombe 328 a été retrouvée avec les ossements incinérés du défunt tandis que celle de la tombe 05 était isolée près des vases. Elle devait reposer à l'origine sur un élément en matière périssable. A la vue de l'ensemble du mobilier métallique présent dans les tombes de Villers-Bocage, ce sont les dépôts se référant au domaine personnel du défunt, directement liés au costume et à sa préparation pour les funérailles qui sont majoritaires. C'est ce qui a été observé pour les nécropoles de La Tène C1/C2 et C2/D1 en Picardie (PINARD & DESENNE 2009).



Vue en plan de la tombe 03 réalisée par photos montage (photos et montage par E. Mariette)

Fig. 7 - Incinération 03.

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Type de contenant de l'amas | 1 dépôt en contenant périsable et 1 sous forme de poignée d'os |
| Nombre d'individu           | 1  |
| Age au décès                | Adulte   |
| Diagnose sexuelle           | Indéterminée   |
| Altération thermique        | Stade 3  |
| Psd sp postcrânien          | 380,6 gr dont 88 gr MB   |
| Pds sq crânien              | 55 gr  |
| Pds total des ossements     | 435,6 gr   |



Contenant probable de l'amas osseux

| Parure | Vaisselle 5 | Instrumentum 5 | Off animale ? | Armement | Autre |
|--------|-------------|----------------|---------------|----------|-------|
|--------|-------------|----------------|---------------|----------|-------|

4 vases complets et 1 déposé intentionnellement à l'état partiel. Le vase 2 a été déposé intentionnellement à l'état partiel sous les landiers

4 objets métalliques et 1 seau en cours de restauration dont :

- 1 paire de chenets en fer (n°1 et 5)
- cerclages en fer et poignée d'un seau en bois
- 1 force
- 1 rasoir
- 1 pince à épiler ?

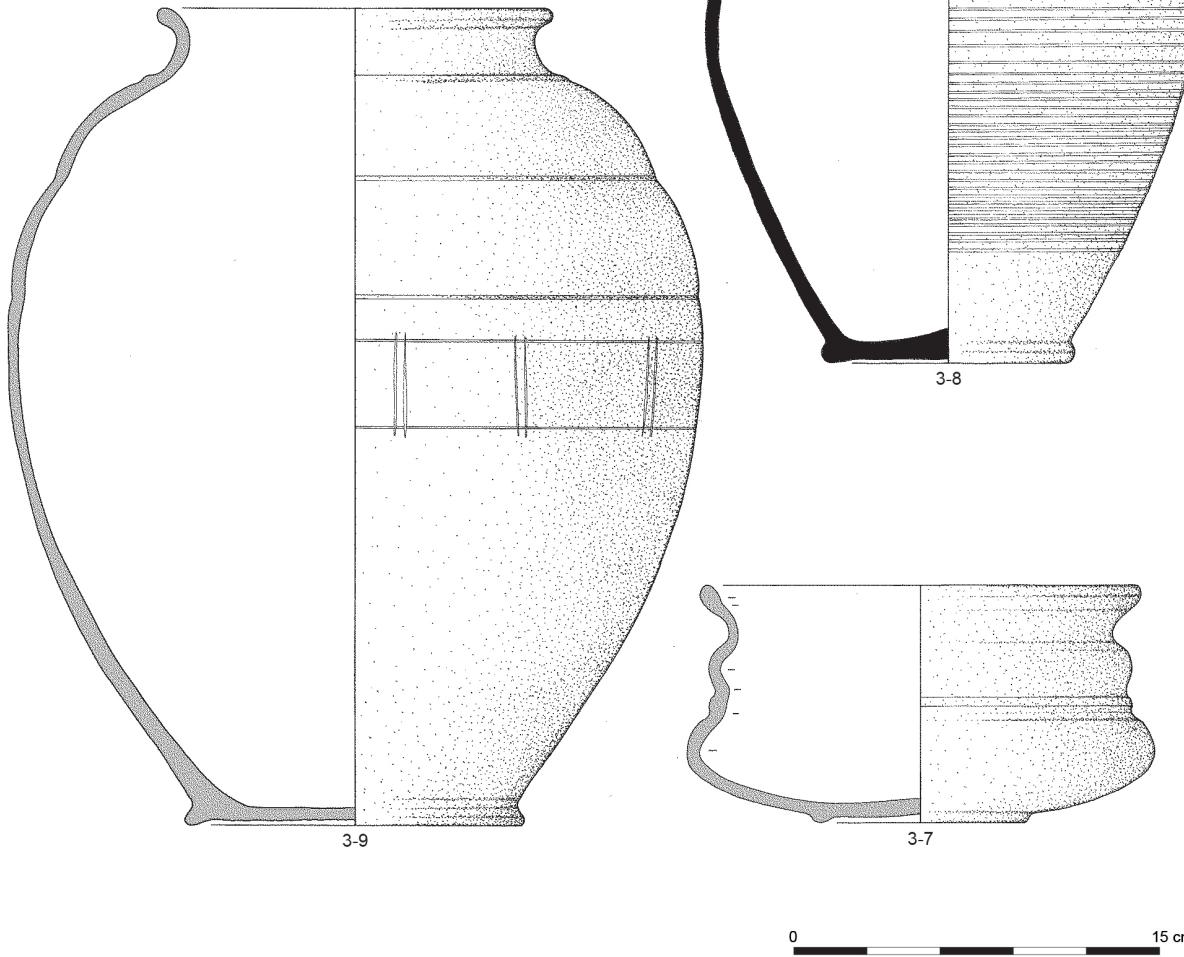
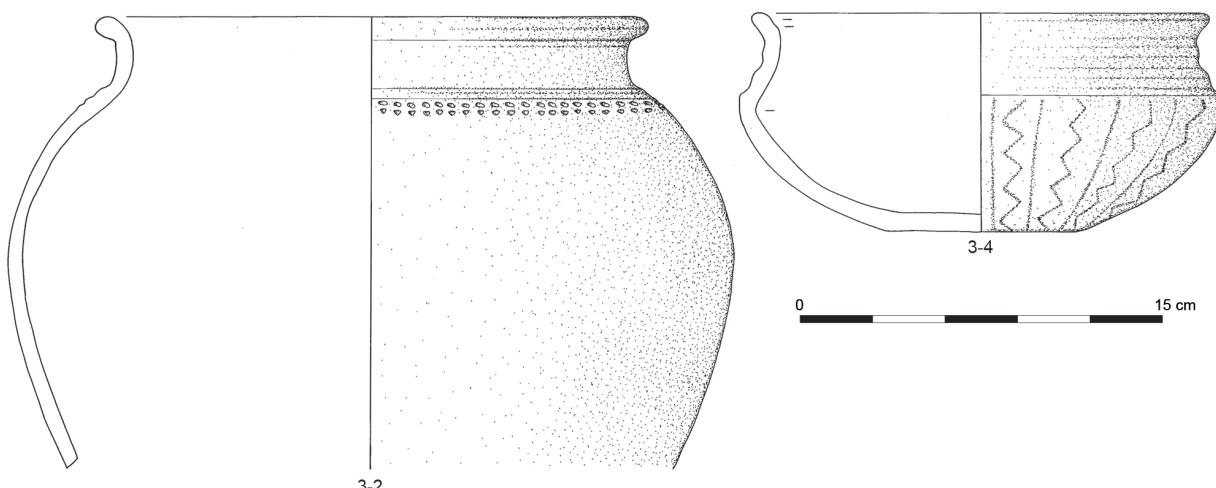


Fig. 8 - Incinération 03.

| Parure | Vaisselle 5 | Instrumentum 5 | Off animale ? | Armement | Autre |
|--------|-------------|----------------|---------------|----------|-------|
|--------|-------------|----------------|---------------|----------|-------|



Vue de l'amas osseux sur lequel était déposée une trousse de toilette contenant : force, rasoir et pince



Céramiques de la tombe 03



Les chenets étaient bien conservés et ont été découverts dans l'angle nord de la fosse en position initiale. Directement au sud et au contact du chenet n°5, se trouvait un seau à cerclage métallique et poignée enfer. La force, le rasoir et la pince étaient déposés contre l'amas osseux. Les trois objets étaient superposés et devaient être regroupés dans « un étui » en matériau périssable. Ils se situaient à 10 cm au-dessus du fond de la fosse.

Un espace vide, au niveau de l'angle ouest de la fosse, situé entre les chenets et l'amas osseux et délimité au sud par l'alignement des vases 4, 8 et 9 aurait pu contenir un ou plusieurs dépôts de viande.



Vue du chenet et du seau de la tombe 03



Vue du chenet restauré (photo labo. Compiègne)

|         |                            |
|---------|----------------------------|
| Dessins | B. Béthune et N. Descheyer |
| DAO     | R. Kaddeche et G. Laperle  |
| Photos  | E. Mariette                |

Fig. 9 - Incinération 03.

### **Le traitement des corps : la crémation**

Dans tous les cas, les défunt ont été incinérés sur un bûcher individuel. Les restes crémés ont été partiellement récupérés, débarrassés des charbons de bois et déposés, soit dans une sépulture, soit versés dans un fossé. La crémation du corps a abouti jusqu'à la combustion complète des matières organiques. Les os avaient une coloration blanche d'aspect crayeux ce qui implique un flux thermique du bûcher d'au moins 600-800° (SHIPMAN *et al.* 2004).

Les amas osseux possèdent un poids compris entre 435,6 et 4,4 g. Celui de la tombe 03 peut être qualifié de modéré (entre 500 et 250 g), celui de la tombe 10 de faible (entre 250 et 50 g) et pour les tombes 05, 09 et 64 de symboliques (moins de 50 g) d'après la classification proposée par Isabelle Le Goff (LE GOFF 1998). On est donc assez loin des dépôts potentiellement exhaustifs (plus de 1000 g) évalués à partir de ce que nous connaissons des pesées réalisées à partir de crémations modernes (DUVETTE 2019).

Seul le dépôt cinéraire de la tombe 03 correspond à un dépôt double. L'un en contenant et le second correspondant vraisemblablement à une poignée d'ossements (7,6 g) déposée à proximité des chenets.

L'amas en contenant périssable de la tombe 03 est le seul qui possédait des éléments provenant d'offrandes déposées sur le bûcher. Il s'agissait d'une portion de viande fraîche (porc) et d'un objet en alliage cuivreux (DUVETTE 2019).

### **La déposition des restes osseux dans la tombe**

La fouille en laboratoire des amas osseux a permis de mettre en évidence le négatif de deux contenants. Le premier concerne l'amas osseux de la sépulture 03, de forme carrée de 0,20 m de côté aux parois verticales (fig. 8). Le second provient de la sépulture 10. De forme rectangulaire de 0,20 m sur 0,15 m de côté, ce dernier présente également des parois verticales (fig. 12). Il est à noter qu'aucun élément d'assemblage de type clou ou agrafe n'a été découvert lors de la fouille. Il pourrait s'agir de contenant en matière rigide de type boîte assemblée à la cheville ou de vannerie. L'ordre de collecte des ossements, effectué par les officiants après la

crémation du défunt, n'a pu être appréhendé. Quant à la tombe 64, elle semble bien correspondre à un versement des os dans un fossé (DUVETTE 2019).

### **Morphologie des tombes**

Le tableau présenté ci-après, nous permet de constater qu'à l'exception de la tombe aménagée dans le fossé 07, toutes les autres ont des plans quadrangulaires aux angles arrondis. Les angles des fosses sont systématiquement orientés sur les points cardinaux.

Ce qui les différencie : leurs superficies et leurs profondeurs. La tombe 03 est celle qui possède les plus grandes dimensions et la plus importante excavation. Elle est implantée, à quelques mètres de la tombe 10, qui possède également des dimensions supérieures aux autres fosses (fig. 7 et 12). Ces dernières sont volontairement séparées des tombes plus réduites (05, 09 et 328) par un chemin (tab. II). Les éléments retrouvés dans la tombe 03 en font une sépulture aristocratique (*cf. infra* : éléments du banquet funéraire) ce qui concorde avec sa « monumentalité ». On est bien dans les schémas reconnus localement. À La Tène C2/D1, dans la région d'Amiens, une hiérarchisation entre les tombes d'une même nécropole transparaît au travers de l'architecture, des dimensions et des aménagements de la chambre funéraire ainsi que par le choix de son mobilier (BUCHEZ 2011).

### **Les dépôts de vaisselle en céramique**

Ce noyau sépulcral a livré un ensemble de seize vases (fig. 7 à 14), dont deux ont été déposés intentionnellement à l'état partiel dans les tombes 03 et 10. Chaque défunt présentait une offrande céramique, regroupant de deux à cinq récipients. Hormis la tombe 03, toutes les sépultures sont arasées, comme en témoigne les illustrations de la vaisselle haute. La préservation de la tombe 03 indique que le défunt, le plus richement doté, possède une fosse sépulcrale plus encavée que celles des autres défunt. Ce constat a été dressé dans d'autres nécropoles locales comme par exemple : à L'Étoile/Mouflers (DESCHEYER 2018), Saint-Sauveur (BLONDIAU 2018) et Poulainville "ZI Nord-RD 933" (SOUPART 2019) (*cf. étude de N. DESCHEYER, DUVETTE 2019*).

| <b>Tombe</b> | <b>Forme fosse</b> | <b>Longueur (m)</b> | <b>Largeur (m)</b> | <b>Profondeur (m)</b> | <b>Datation</b> |
|--------------|--------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|-----------------|
| 03           | rectangulaire      | 1,98                | 1,66               | 0,30                  | Fin LT C2       |
| 05           | carrée             | 1,40                | 1,36               | 0,12                  | LT C2           |
| 09           | rectangulaire      | 0,98                | 0,66               | 0,12                  | LT C2           |
| 10           | rectangulaire      | 1,64                | 1,30               | 0,14                  | LT D1a          |
| 328          | rectangulaire      | 0,86                | 0,70               | 0,12                  | LT C2           |

Tab. II - Morphologie des tombes.

|                                |   |              |
|--------------------------------|---|--------------|
| St. 05                         | Datation : La Tène D1a  | Incineration |
| <b>Morphologie de la fosse</b> | Fosse de plan quadrangulaire aux angles arrondis. Parois droites et fond plat. Les angles de la fosse sont alignés sur les points cardinaux |              |
| <b>Orientation de la fosse</b> | Nord/Sud  |              |
| <b>Longueur</b>                | 1,40 m  |              |
| <b>Largeur</b>                 | 1,36 m  |              |
| <b>Profondeur conservée</b>    | 0,12 m  |              |
| <b>Comblement</b>              | Limon sablo-argileux brun orangé avec quelques traces de charbons de bois et des esquilles osseuses   |              |

Plan et coupe 0

1 m

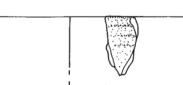
SO

Legend:

- Céramique
- Os humain
- Bronze
- Faune
- Fer
- Verre

## Vues des différents dépôts de la tombe 5 (céramiques et amas osseux)

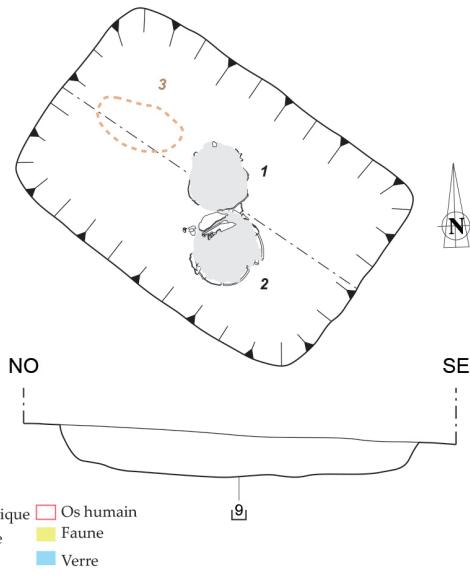
|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Type de contenant de l'amas | Indéterminé                               |
| Nombre d'individu           | 1   |
| Age au décès                | Adulte                                    |
| Diagnose sexuelle           | Indéterminée                              |
| Altération thermique        | Stade 3                                   |
| Psd sp postcrânien          | 40,3 gr dont 9,6 gr humérus et 22 gr MB ? |
| Pds sq crânen               | 2,5 gr                                    |
| Pds total des ossements     | 42,8 gr                                   |

| Parure 2  | Vaisselle 4   | Instrumentum | Off animale | Armement  | Autre  |
|---|---|--------------|-------------|---|--|
|   |   |              |             |   |  |
|  |  |              |             |    |  |
|   |   |              |             |  |  |

**Fig. 10 - Incinération 05.**

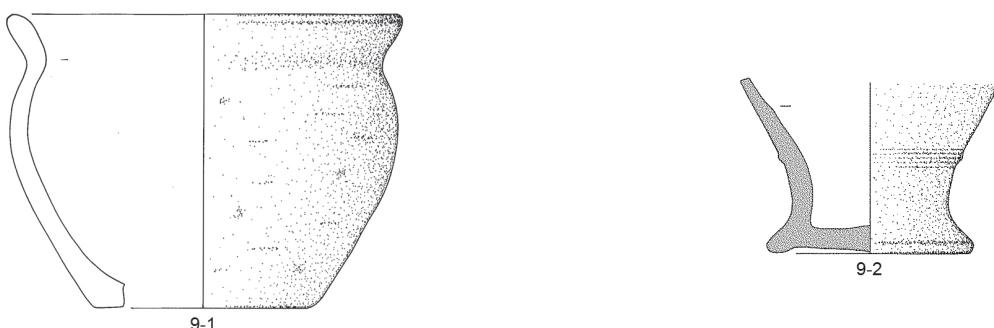
|        |                       |              |
|--------|-----------------------|--------------|
| St. 09 | Datation : La Tène C2 | Incinération |
|--------|-----------------------|--------------|

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Morphologie de la fosse</b> | Fosse de plan rectangulaire aux angle arrondis. Les parois sont droites et le fond légèrement concave. Les angles de la fosse sont alignés sur les points cardinaux |
| <b>Orientation de la fosse</b> | Nord/Sud  |
| <b>Longueur</b>                | 0,98 m  |
| <b>Largeur</b>                 | 0,66 m  |
| <b>Profondeur conservée</b>    | 0,12 m  |
| <b>Comblement</b>              | Limon argileux gris orangé avec de nombreuses traces de charbons de bois  |



|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Type de contenant de l'amas | Indéterminé  |
| Nombre d'individu           | 1            |
| Age au décès                | Indéterminée |
| Diagnose sexuelle           | Indéterminée |
| Altération thermique        | Stade 3      |
| Psd sp postcrânien          |              |
| Pds sq crânen               |              |
| Pds total des ossements     | 4,4 gr       |

| Parure | Vaisselle 2 | Instrumentum | Off animale | Armement | Autre |
|--------|-------------|--------------|-------------|----------|-------|
|--------|-------------|--------------|-------------|----------|-------|



## Vues des dépôts en céramique de la tombe 9

|         |                            |
|---------|----------------------------|
| Dessins | B. Béthune et N. Descheyer |
| DAO     | R. Kaddeche                |
| Photos  | N. Soupart                 |



**Fig. 11 - Incinération 09.**

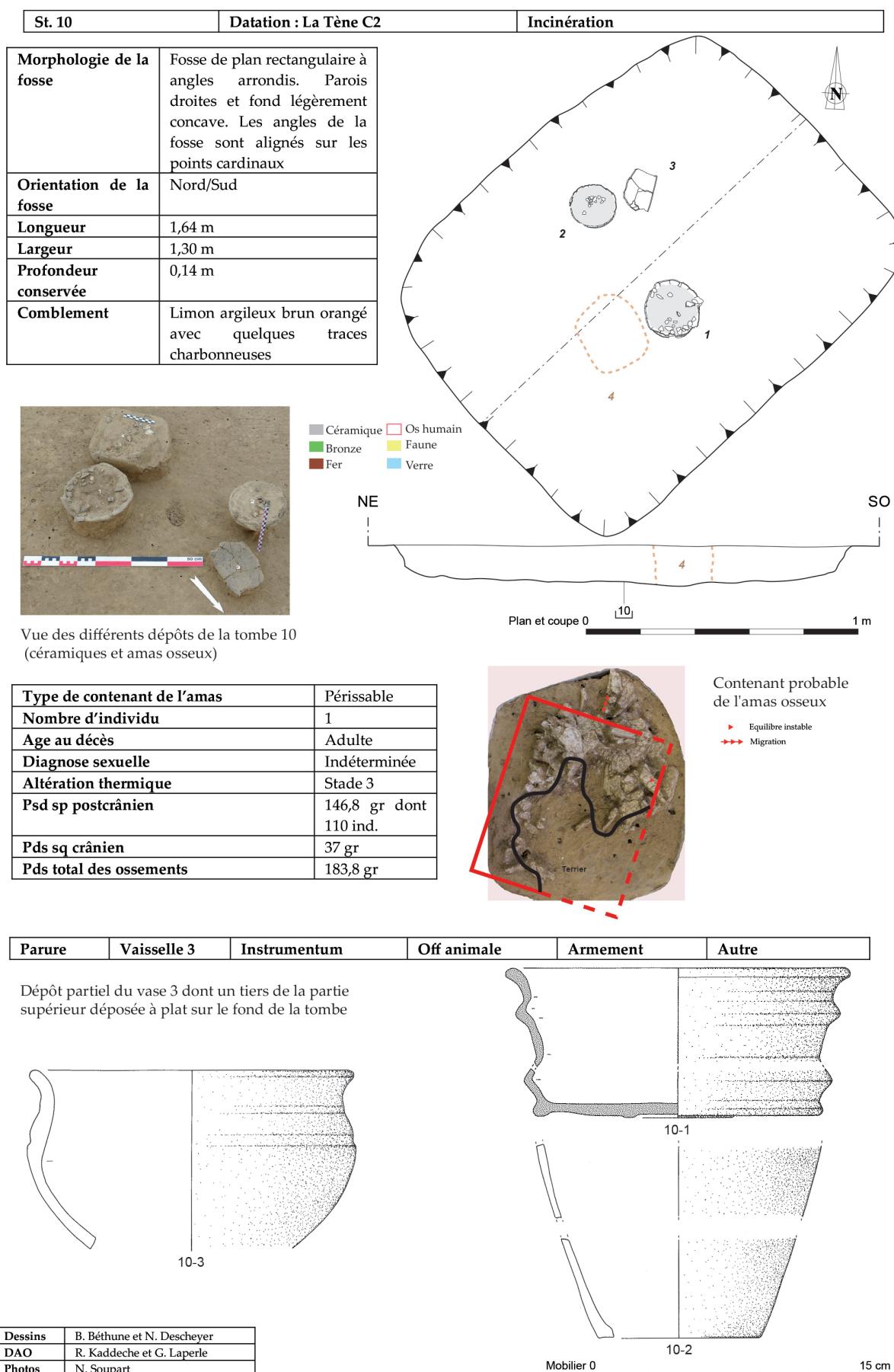


Fig. 12 - Incinération 10.

L'organisation spatiale des sépultures 05, 09 et 328 est similaire : les vases sont regroupés et disposés à quelques centimètres à l'est des restes du défunt. La composition des céramiques est analogue et suggère deux faits :

- Une déposition de ces défunts sur une échelle chronologique courte.

- Une gestuelle codifiée qui concerne trois sépultures morphologiquement différentes.

De rares vases ont été déposés à l'état usagé. Leur emploi préalable se visualise par une abrasion du pourtour du fond (Tb 03-vase 4, Tb10-vase 1) parfois corrélée à des enlèvements de matière très localisés sur la surface intérieure du récipient (Tb 03-vase 9). La proximité de ces récipients usagés avec les restes du défunt permet de supposer –avec réserve– que ces derniers aient pu lui appartenir.

Deux vases ont été déposés intentionnellement à l'état incomplet, respectivement dans les tombes 03 et 10. Il s'agit de vaisselle modelée dont une forme basse profonde à épaulement souple peu saillant et bord court sortant (Tb 10-vase 3) et une forme haute ovoïde à bord court rehaussé de lignes accolées d'impressions à la jonction panse/bord (Tb 03-vase 2). Le fragment de vase de la tombe 03 a été déposé dans les chenets et symbolise vraisemblablement une extension du foyer. Depuis quelques années, des configurations analogues ont été mises en évidence dans la région comme à L'Étoile/Mouflers (DESCHEYER 2018) où un fragment de panse avait également été placé entre les landiers (*cf. étude de N. DESCHEYER ; DUVETTE 2019*).

Concernant la tombe 10, la surface intérieure du tesson ainsi que la tranche ont été exposé à une source de chaleur après cassure du vase. Ces traces laissent à penser qu'une offrande incandescente a été déposée sur ce fragment lors de la cérémonie (*cf étude de N. DESCHEYER ; DUVETTE 2019*).

### **Éléments symbolisant le banquet funéraire : éléments du foyer/ seaux pour le service du vin**

Une paire de landiers a été retrouvée en position primaire dans la tombe 03 de Villers-Bocage. Cet élément est associé à un vase, déposé en dessous. Ce dernier était volontairement déposé à l'état partiel et contenait un sédiment cendreux sans charbons de bois. Un seau de confection simple (bois/cerclage en fer/poignée en fer) a été retrouvé à côté des landiers (fig. 9). Ce type d'élément est assez rare en Picardie (moins de 10 exemplaires). Les seaux sont probablement destinés au service du vin (BUCHEZ 2011) et sont principalement intégrés à des tombes de La Tène C2/D1. Quelques exemples de sépultures contenant des seaux associés à du mobilier lié au feu sont connus dans la région : comme à Cizancourt et à Bouchon (LEFEVRE 2002 ; BARAY 2002). Les landiers et le seau ont été prélevés

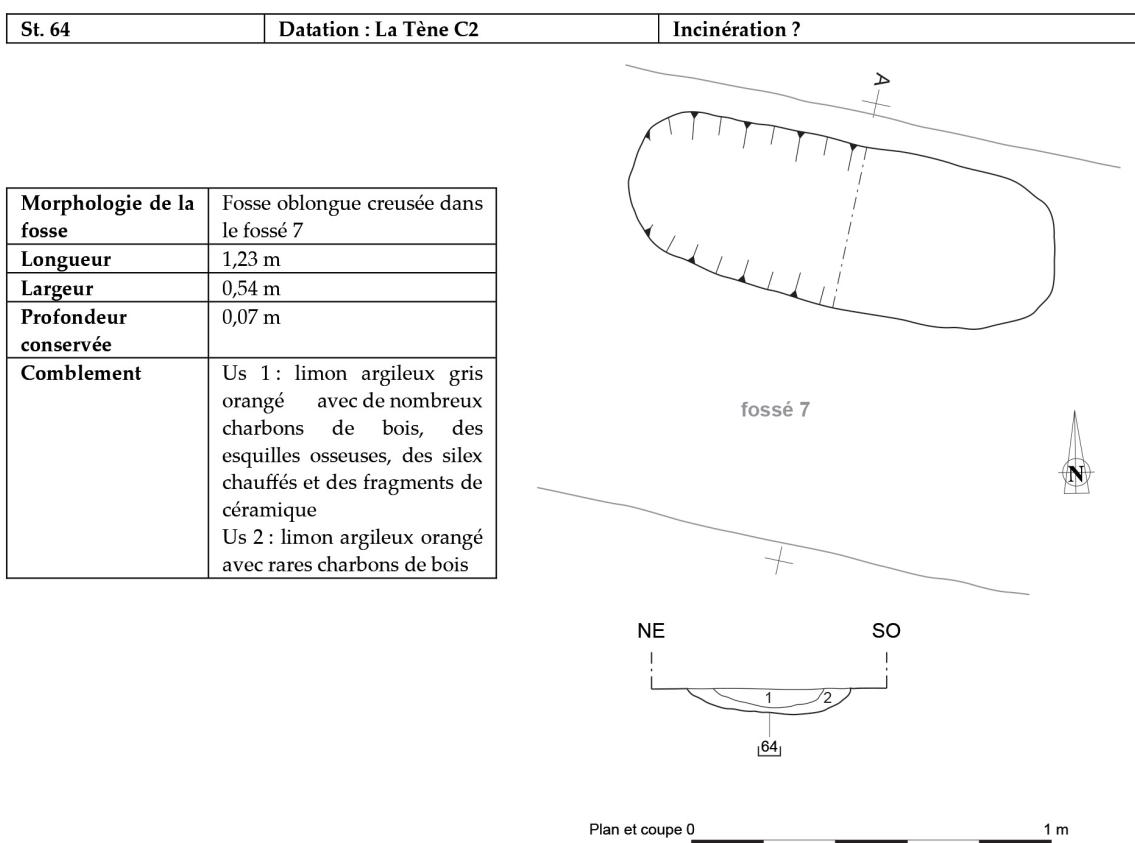
ensembles et sont actuellement en stabilisation et restauration au laboratoire de ArchéArt de Compiègne.

La tombe 03 possède des ressemblances avec d'autres sépultures de la région d'Amiens, datées de La Tène C2/D1 qui contiennent des éléments liés au feu. Dans le corpus régional ces éléments sont le plus souvent associés avec un chaudron et/ou une crémillaire (BUCHEZ 2011). Leur position dans les tombes est très stéréotypée ce qui participe à la définition d'un modèle de type aristocratique (BARAY 2009, BUCHEZ 2011). On peut citer les exemples pour La Tène C2 d'Estrée-Deniécourt, Bouchon ou Poulainville "Pôle logistique" (PRILAUX 2007, BARAY 2002, MALRAIN *et al.* 2012) et pour La Tène D1 de Marcelcave, Cizancourt ou Saint-Sauveur (BUCHEZ *et al* 1998, LEFEVRE 2002, BARAY 2002). Cependant, la représentation des accessoires du banquet dans la tombe peut prendre des aspect plus symbolique avec la présence d'un seul élément (un seul landier à Villers-Bocage "La Montignette") ou par le dépôt volontaire de vase partiel contenant des braises (*cf. supra*) (BLONDIAU & BUCHEZ 2009, MALRAIN *et al.* 2016). L'association d'une tombe aristocratique contenant des éléments liés au feu avec une tombe secondaire possédant un élément qui pourrait symboliser le foyer (fig. 12) a été également mis en évidence à Poulainville "Pôle Logistique". Il s'agit de la tombe 641 qui était associée dans un grand monument funéraire à la sépulture 642. Dans cette dernière, des charbons de bois placés sous un vase renversé, ont été retrouvés dans la partie centrale de la fosse (MALRAIN *et al.* 2016).

Cependant, on peut se tourner vers une autre hypothèse concernant la déposition de vase partiel. Cette dernière a été proposée, par Stéphane Gaudefroy, pour des éléments semblables retrouvés dans quatre tombes des nécropoles de La Tène C2/D1 de Poulainville "Pôle Logistique / Les Mottelettes". S. Gaudefroy indique que ces fragments de vases : « ont pu servir de réceptacles improvisés pour un luminaire ou une fumigation » (MALRAIN *et al.* 2016). D'autres exemples sont connus depuis cette publication dont un à Poulainville dans une des nécropoles de la "ZI Nord-RD 933" (tesson déposé au centre de la tombe contenant des charbons de bois) (SOUPART 2019) et plus récemment à Méaulte "ZAC du Coquelicot-site 16" (tesson déposé au centre de la tombe contenant une sorte de suie) (SOUPART fouille 2020, en cours). Actuellement, seul des prélèvements de ces réceptacles et des analyses de leurs contenus (cela sous-entend qu'il ne faudra pas laver les vases) apporteront peut-être des réponses.

### **L'ensevelissement et condamnation**

Les observations sur la position des vases de la tombe 03 indiquent qu'ils étaient déposés à l'origine en espace vide. Le tassemement de l'un des vases



Vue de la fosse avec un rejet de crémation primaire (St. 64) retrouvée dans le fossé 7

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Type de contenuant de l'amas | Versement    |
| Nombre d'individu            | 1            |
| Age au décès                 | Indéterminé  |
| Diagnose sexuelle            | Indéterminée |
| Altération thermique         | Stade 3      |
| Pds total des ossements      | 19,2 gr      |

|         |                            |
|---------|----------------------------|
| Dessins | B. Béthune et N. Descheyer |
| DAO     | R. Kaddeche                |
| Photos  | N. Soupart                 |

Fig. 13 - Structure à caractère funéraire 64.

| St. 328                        | Datation : La Tène C2 | Incinération   |
|--------------------------------|-----------------------|--|
| <b>Morphologie de la fosse</b> |                       | Fosse de plan rectangulaire aux angles arrondis. Parois droites et fond plat. Les angles de la fosse sont alignés sur les points cardinaux |
| <b>Orientation de la fosse</b> |                       | Nord/Sud   |
| <b>Longueur</b>                |                       | 0,86 m   |
| <b>Largeur</b>                 |                       | 0,70 m   |
| <b>Profondeur conservée</b>    |                       | 0,12 m   |
| <b>Comblement</b>              |                       | Limon argileux gris orangé avec de nombreux charbons de bois et des esquilles éparpillées au nord-ouest                                    |

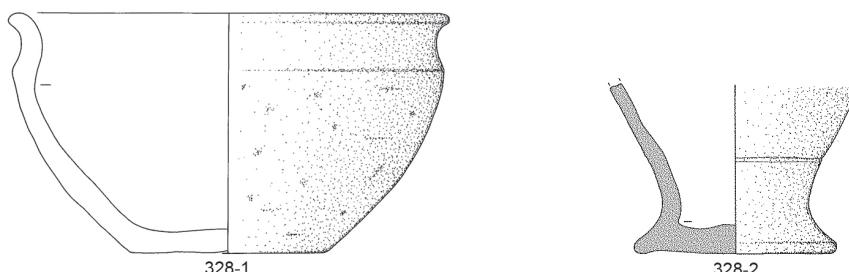
|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Type de contenant de l'amas | Indéterminé  |
| Nombre d'individu           | 1            |
| Age au décès                | Indéterminé  |
| Diagnose sexuelle           | Indéterminée |
| Altération thermique        | Stade 3      |
| Psd sp postcrânien          |              |
| Pds sq crânien              |              |
| Pds total des ossements     | 42 gr        |



Vue des dépôts de la tombe 328 (céramiques et amas osseux)

| Parure 1 | Vaisselle 2 | Instrumentum | Off animale | Armement | Autre 1 |
|----------|-------------|--------------|-------------|----------|---------|
|----------|-------------|--------------|-------------|----------|---------|

Zone charbonneuse, comportant des gros fragments, trouvée à l'ouest du vase 1



|         |                            |
|---------|----------------------------|
| Dessins | B. Béthune et N. Descheyer |
| DAO     | R. Kaddeche                |
| Photos  | N. Soupart                 |

Mobilier 0 15 cm

Fig. 14 - Incinération 328.

évoque l'existence d'un moyen de scellement de la fosse sépulcrale et résulterait de son pourrissement. Une mince couche de terre retrouvée sous certains vases évoque l'existence d'une couverture du fond par un matériau périssable (fig. 7 à 9).

Les tombes, après condamnation devaient être signalées en surface puisqu'aucun recouvrement n'a été observé. Leur position, de part et d'autre d'un chemin qui menait à l'habitat devait immanquablement être signalée « aux visiteurs » par des éléments aujourd'hui disparus (tertre, dais, stèle...).

### La place de cet ensemble funéraire dans le contexte local

#### Les découvertes de Roger Agache

De nombreux indices de sites témoignant de la richesse patrimoniale de ce secteur de la Somme sont répertoriés sur le territoire de Villers-Bocage (fig. 15 ; BEN REDJEB 2012). Les prospections aériennes ont livré une part importante de ces informations dans les années 1970 (AGACHE & BRÉART 1975, AGACHE 1978). La majorité des sites découverts par Roger Agache correspondent majoritairement à des habitats attribués à la période gallo-romaine.

Une *villa* (localisation 1) a été identifiée en 1967 et prospectée en 1994 (CIRAS) au "Bois de Mareuil". Elle s'articule autour d'un plan rectangulaire orienté est/sud-est. Des mobiliers antiques et mérovingiens ont été collectés. Au "Bouquet de Doullens", une *villa* (localisation 3) a été détectée en 1966 et prospectée en 1994 (CIRAS). Le plan rectangulaire bipartite adopte une orientation est/sud-est. Les éléments de datation recueillis témoignent d'occupations de La Tène finale, gallo-romaine et du haut Moyen Âge.

Au lieu-dit "La vallée des Cerisiers", une grande *villa* (localisation 2) a été repérée en 1965. Elle se caractérise par un bâtiment principal à galerie de façade muni de deux pavillons d'angle. Au "Bosquet des petits Champs" / "Bettencour", une *villa* (localisation 6) est également présente. Identifiée en 1965 et prospectée en 1994 (CIRAS), elle s'articule sur une vaste cour orthonormée autour de laquelle prennent place deux constructions rectangulaires. Au lieu-dit "Les Bouffiats" (localisation 8), un habitat gallo-romain est matérialisé par une aire sombre dans le labour autour de laquelle s'implantent plusieurs petites substructions. À la "Vallée des jardins" et "Derrière le Petit Bois" (localisation 7 et 12), plusieurs édifices d'époque indéterminée ont été localisés dès 1965. Cette même année, un habitat antique signalé par une abondante céramique a été détecté et prospecté au lieu-dit "Les Censes" (localisation 9). Il présente la particularité d'être sous-jacent à un établissement médiéval interprété comme étant la Cense d'Assonville appartenant

à la maladrerie d'Amiens. Une autre *villa* antique présentant une cour rectangulaire est localisée sur le secteur de "La Valléette" (localisation 4).

Outre tous ces sites, la commune est traversée du sud au nord par la voie romaine menant de *Samarobriva* à *Teucera* et au lieu-dit "Le Bouquet Panier" les vestiges d'un *fanum* entouré d'un péribole se développent sur environ 400 m<sup>2</sup> (localisation 11). Repéré en 1976 lors de la sécheresse et prospecté ensuite de 1980 à 1996 (CIRAS), ce dernier a livré une grande quantité d'éléments architecturaux et matériels d'époque gauloise et romaine. Pour conclure ce rapide panorama des découvertes de R. Agache sur la commune, mentionnons la présence de substructions probablement gallo-romaines au lieu-dit "l'Hôtel-Dieu" (localisation 5) (DUVETTE 2019).

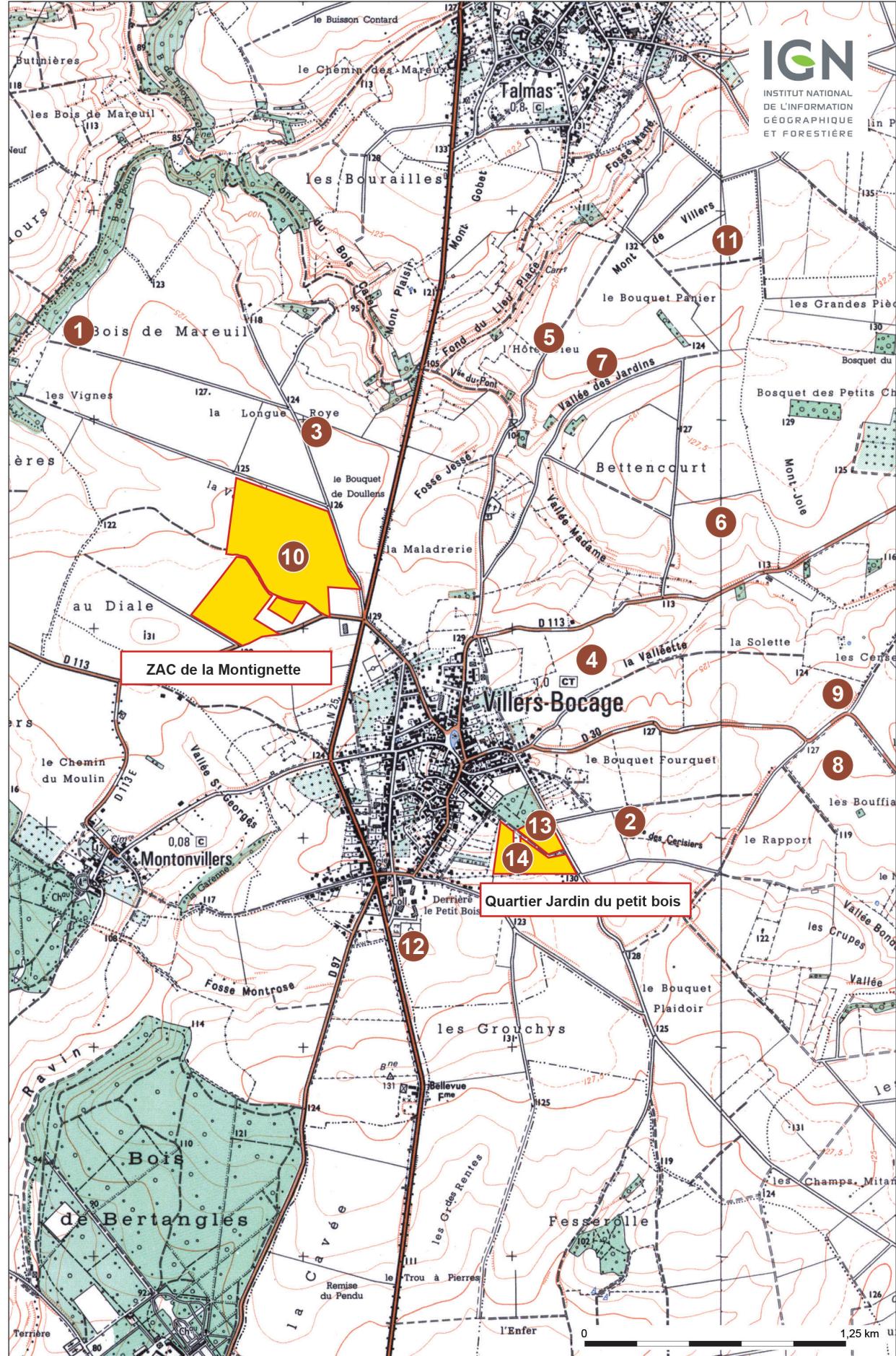
#### Le Parc d'Activité de la « Montignette »

Le secteur de la "Montignette", situé au nord-ouest de la commune (fig. 15 : localisation 10 et fig. 16), possède un intérêt particulier puisque le gisement archéologique révélé par un premier diagnostic en 2006 (13 hectares) est exploré depuis plusieurs années (BLONDIAU & LAPERLE 2006, BLONDIAU & BUCHEZ 2009 ; BLONDIAU 2013, 2016, 2019a et b ; BROUILLARD 2016, 2018, 2019 et SOUPART en cours).

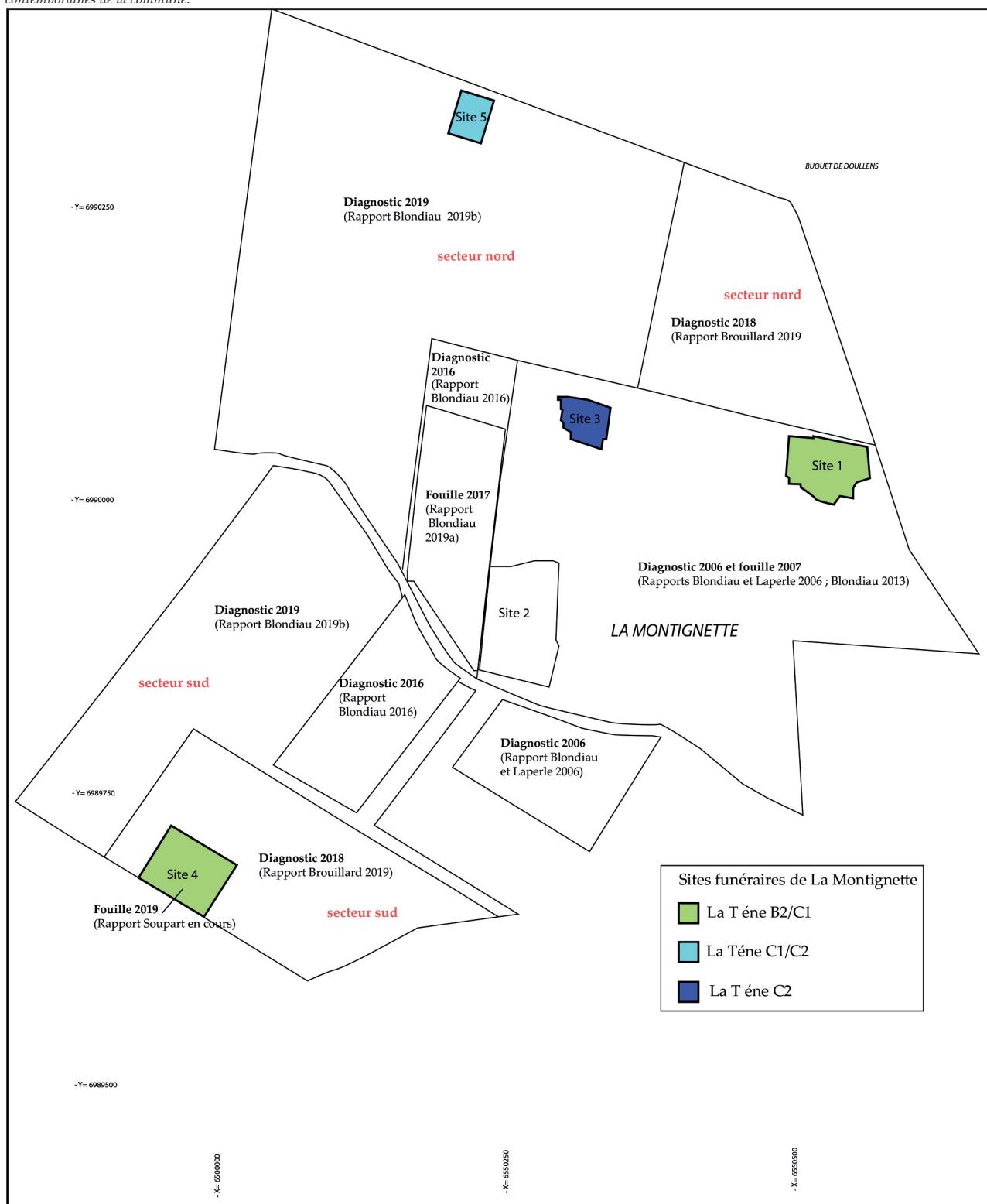
Ces opérations de diagnostics et de fouilles ont mis en évidence une installation précoce dès le Néolithique final, avec la présence d'un habitat ouvert, sur la ZAC. Elle se poursuit à la période du Bronze ancien (habitat ouvert). La période du Bronze moyen/final est illustrée par quelques structures et un important mobilier. L'occupation de La Tène ancienne correspond à un site exceptionnel (fig. 16, site 2). Ce dernier a été fouillé en 2017 par Lydie Blondiau afin de cerner son évolution et d'affiner sa chronologie (BLONDIAU 2019a). Il se caractérise par un nuage dense de structures (trous de poteau et fosses) disséminées dans un espace lâche. Plusieurs plans de bâtiments ont été proposés. L'habitat semble ouvert, même si quelques fossés « structurent » l'espace (BLONDIAU 2019a). La mise en place d'un chemin fossé apparaît probablement dès La Tène ancienne. Des tessons de même datation ont également été retrouvés dans des remplissages de fossés parcellaires repris ou installés à La Tène moyenne-finale. À partir de cette période un parcellaire orthonormé divise le territoire de la ZAC. L'habitat laténien se déplace vers le nord où il est délimité par des fossés (BROUILLARD 2018 et sondages BLONDIAU 2019b).

En parallèle, les ensembles funéraires apparaissent dans ce parcellaire laténien :

- Les plus anciens sont datés de La Tène B2/C1. Le premier, fouillée en 2007, est située à l'est de la



**Fig. 15** -Carte archéologique des découvertes funéraires laténienes de Villers-Bocage. Extrait carte IGN n°230 8 SB © IGN-2022, reproduction interdite.



**Fig. 16** - Sites funéraires laténiens de la Montignette.

ZAC (fig. 16, site 1). Il s'agit d'une petite nécropole à incinération, partiellement reconnue sur environ 500 m<sup>2</sup>. Cinq fosses funéraires et deux fosses péri-funéraires y ont été dénombrées. L'organisation est difficile à percevoir mais elle semble ceinte par un enclos ellipsoïdal.

- Le second ensemble funéraire, fouillé en 2019, contemporain du site 1 est installé au sud-est de la ZAC (fig. 16, site 4) (BROUILLARD 2018 et

SOUPIER en cours). Six fosses funéraires implantées probablement à la limite d'un habitat contemporain s'étendent au sud hors de l'entreprise.

- Le troisième ensemble de La Tène C1/C2, diagnostiqué en 2019, est localisé à l'extrême nord de la ZAC, en bordure du chemin de remembrement et à 30 m au nord d'un site d'habitat qui pourrait être partiellement contemporain (fig. 16, site 5) (BLONDIAU 2019b). Cet espace funéraire regroupe au

moins deux fosses cinéraires et peut-être d'autres fosses péri-funéraires.

- Le dernier est installée dans un espace privilégié partiellement enclos et appartient à La Tène C2/D1 (fig. 16, site 3) (BLONDIAU & BUCHEZ 2009). Il s'agit d'un groupe de quatre fosses funéraires associées à deux structures péri-funéraires qui renfermaient des rejets de combustion. L'ensemble était délimité par les fossés d'un habitat qui se développe plus au nord (BLONDIAU & BUCHEZ 2009).

La continuité d'occupation avec la période romaine est attestée par des fossés et quelques structures, mais aucune occupation dense. Une réoccupation succincte durant le Moyen Âge est à souligner, traduisant une aire d'influence d'un site situé au nord de l'emprise (BLONDIAU 2019b, diagnostic réalisé sur l'extension de cette ZAC).

### ***Un lotissement au "Quartier Jardin du Petit Bois"***

Un diagnostic mené en 2018, adjacent à notre fouille (fig. 15, ind. 13), a livré des éléments complémentaires touchant à l'organisation spatial du site et surtout mis au jour un second ensemble funéraire daté de La Tène moyenne (fig. 15, ind. 14) (BROUILLARD 2016 et BROUILLARD étude en cours).

### **Comparaisons**

Seul le cimetière du secteur 3 de la "ZAC de la Montignette" est contemporain des tombes les plus anciennes découvertes au "Quartier jardin du petit bois" (LT C2) (tab. III). L'une de ces tombes (Tb 07) présentait de fortes similitudes avec la tombe 03 du "Quartier Jardin du Petit Bois". On a donc affaire à des ensembles assez similaires perdurant sur une période chronologique courte. Ils possèdent également des points communs dans

leurs constitutions (tombes classiques et rejets de combustion ; petit nombre de tombe) et dans leurs liens avec l'habitat (cimetières encadrés par des fossés ; proche des accès de l'habitat). Cependant les tombes composant le cimetière du « Quartier Jardin du Petit Bois » sont aménagées de part et d'autre d'un chemin qui menait à la troisième cour de l'habitat. Un aménagement de ce type a été reconnu à Poulainville "Les Mottelettes" où une nécropole gauloise a été aménagée parallèlement à un chemin qui menait à l'habitat (MALRAIN 2012, MALRAIN *et al.* 2016).

### **CONCLUSION (L. Duvette & N. SOUPART)**

La fouille a livré un mobilier céramique assez conséquent numériquement mais pratiquement pas de faune à cause de l'acidité du substrat. Les tests palynologiques réalisés dans plusieurs points du site se sont aussi avérés être stériles. Cette absence nous prive malheureusement de bon nombres d'informations relatives au paléo environnement. Cependant la structuration et l'organisation de cette occupation permettent de caractériser cet habitat.

La ferme gauloise de Villers-Bocage, datée de La Tène C2, acquiert dès son origine une organisation très structurée et une surface qui restera inchangée. L'établissement est constitué de deux enclos fermés (1 et 2), juxtaposés et d'un troisième espace partiellement ouvert (3) dédié à l'enfouissement des défunt. La superficie totale avoisine les 9 000 m<sup>2</sup>. La puissance des fossés en V à fond plat (localement plus de 2 m pour une profondeur moyenne de 1,3 m) confère à ces installations une monumentalité certaine atteinte dès leurs mises en place. Ces caractéristiques semblent indiquer que nous sommes en présence d'un établissement de rang supérieur. La puissance de ces fossés ne sera

| Les ensembles funéraires de Villers-Bocage |                                      |  |                   |                           |  |
|--|--------------------------------------|--|-------------------|---------------------------|--|
| Opérations                                 | Lieux-dits Villers-Bocage            | Bibliographie                          | Datations La Tène | Nb tombes                 | N° tombes                              |
| Diag. 2006 et fouille 2007                 | ZAC La Montignette I (site 1)        | BLONDIAU & LAPERLE 2006, BLONDIAU 2013 | B2-C1             | 5 + 2 st. péri-funéraires | 9, 16, 22, 7, 68 et 1 diag. et 2 diag. |
| Diag. 2018 (secteur sud) et fouille 2019   | ZAC La Montignette II (site 4)       | BROUILLARD 2019, SOUPART (en cours)    | C1                | 6                         | 11, 17, 194, 196, 212 et 256           |
| Diag. 2019                                 | ZAC La Montignette III (site 5)      | BLONDIAU 2019b                         | C1/C2             | 2 ? + st. péri-funéraires | 10.46, 10.48, 10.47 et 10.49           |
| Diag. 2018 et fouille 2021                 | Quartier Jardin du Petit Bois II     | BROUILLARD 2018, BROUILLARD (en cours) | C2 ?              | en cours                  |  |
| Diag. 2006 et fouille 2007                 | ZAC La Montignette I (site 3)        | BLONDIAU & LAPERLE 2006, BLONDIAU 2013 | C2/D1             | 4 + 2 st. péri-funéraires | 7, 8, 3 diag., 5 diag., 3 et 4         |
| Diag. 2018 et fouille 2019                 | Quartier Jardin du Petit Bois I      | BROUILLARD 2018, DUVETTE 2019          | C2/D1a            | 5 + 1 rejet de combustion | 3, 5, 9, 10, 328 et 64                 |
| Diag. 2006 et fouille 2007                 | ZAC La Montignette I (entre S1 et 3) | Blondiau 2013                          | D?                | 1 isolée                  | 40                                     |

Tab. III - Inventaires des ensembles funéraires de Villers-Bocage reconnus entre 2006 et 2019.

plus de mise lors du remaniement de l'établissement (second état), néanmoins la sépulture 3 datée de la fin de La Tène C2 / D1a indique qu'une certaine opulence reste de mise. Cette dernière se distingue par la présence d'un dépôt riche intégrant des chenets et un seau.

Ce qui distingue Villers-Bocage de beaucoup d'établissements contemporains de la Somme, c'est l'aspect cloisonné des différents secteurs de la ferme. L'enclos n° 1 correspond vraisemblablement à l'habitat même s'il intègre d'autres activités. La présence d'un bâtiment placé de manière axiale associé à d'autres édifices annexes confortent largement cette hypothèse. L'enclos n° 2 moins dense au niveau du bâti associé peut être perçu comme étant une cour agricole avec son puits central. Cette organisation bipartite évoque bien entendu les établissements gallo-romains précoce et plus tard, les villas. À l'échelon régional, le colloque AGER de 1993 avait mis en lumière la filiation entre ces différents types de site (BAYARD 1996). Plus récemment, la fouille du site de Poulainville (MALRAIN *et al.* 2016) a livré un remarquable exemple de ferme datée du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère présentant une organisation spatiale très structurée. Le site 2 d'Amien C de Renancourt daté de La Tène D1 (DUVETTE *et al.* 2017) respecte également ces principes dans son agencement. Tous ces exemples confortent l'hypothèse que l'ordonnance stricte des bâtiments et l'agencement bipartite qui sera de mise sur les villas romaines de la Gaule du Nord ne correspondent pas à l'expression d'un modèle colonial importé, mais constituent l'évolution de principes architecturaux prenant leurs racines dès La Tène moyenne.

Ainsi, les sépultures de La Tène C2/D1a de Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" viennent s'intégrer à un important corpus reconnu dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, recouvrant les communes de Saint-Sauveur (BLONDIAU 2018), de Poulainville (MALRAIN 2012, MALRAIN *et al.* 2016, SOUPART 2019) et de Villers-Bocage (BLONDIAU 2013, DUVETTE 2019) où une dizaine de nécropoles de la Protohistoire récente ont été fouillées récemment. Ces dernières ont des surfaces variables et leur population varie de deux (Poulainville, MALRAIN 2012, MALRAIN *et al.* 2016) à une quarantaine d'individus (Saint-Sauveur, BLONDIAU 2018). L'occupation de ces ensembles funéraires s'échelonne du III<sup>e</sup> siècle au milieu du I<sup>e</sup> siècle avant notre ère avec une plus forte proportion au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

L'ensemble funéraire de Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" possède de nombreux points communs avec les nécropoles contemporaines régionales comme le recrutement, les types de contenants des amas osseux, la nature du viatique, l'organisation interne des tombes, la morphologie

générale des tombes, l'implantation de courte durée (pas toujours systématique comme le montre l'exemple de Camon ; BUCHEZ & KIEFER 2017), la présence d'une sépulture « aristocratique » associée à des tombes plus classiques (bien que l'entièreté du cimetière ne soit pas fouillé) et des éléments liés au feu et au banquet dans la tombe « aristocratique ». Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances certains faits observés sont plus inhabituels comme : le dépôt volontaire de vases incomplets (éléments symbolisant le foyer ou luminaires/fumigation ?) et une fosse d'une incinération primaire retrouvée dans un fossé de l'habitat. (Appartient-elle à un individu de rang plus modeste qui n'a pas pu accéder à la nécropole implantée le long d'un chemin menant à l'habitat ?). Ce cas met en évidence des pratiques restrictives réglementant ou interdisant l'accès de l'espace funéraire, de la nécropole à certains individus de rang plus modeste.

## BIBLIOGRAPHIE

AGACHE Roger (1978) - *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections à basse altitude*. Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 515 p. (Société des Antiquaires de Picardie. Mémoires ; 24).

AGACHE Roger & BRÉART Bruno (1975) - *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. Le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine*. Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 2 vol., 164 p., 18 p. de pl.

BARAY Luc (2002) - « Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme). Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristocratique en Gaule Belge », dans GUICHARD Vincent & PERRIN Franck (dir.) - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II<sup>e</sup> s. av. J.-C., I<sup>r</sup> s. ap. J.C.). Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne – F. 58)*. Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, p. 119-138 (Bibracte ; 5).

BARAY Luc (2009) - « De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du fer en Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>r</sup> siècle avant J.-C.) : entre compétition et identité sociale », dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie (dir.) - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 201-208 (Revue archéologique de Picardie ; 3/4).

BAYARD Didier (1996) - « La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelles et de critères », dans COLLART Jean - Luc & BAYARD Didier (éd.) - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens (Somme), 23 au 25 septembre 1993. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 121-156 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

BEN REDJEB Tahar (2012) - *Carte archéologique de la Gaule 80/2 : La Somme*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 840 p.

BLONDIAU Lydie (2013) - *Villers-Bocage, Somme, "parc d'activité de la Montignette" : organisation, évolution de*

*l'habitat et des nécropoles sur le plateau en périphérie d'Amiens du Néolithique final au début de la période romaine. Rapport de fouilles.* Inrap NP, Amiens, 2 vol. 218, 134 p.

BLONDIAU Lydie (2016) - *Villers-Bocage, Somme, "ZAC de la Montignette 2". Rapport de diagnostic.* Inrap NP, Amiens, 81 p.

BLONDIAU Lydie (2018) - *Saint-Sauveur, ZAC des Bornes du Temps 2 : les occupations sur la ZAC des Bornes du Temps 2. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 3 vol., 1 418 p.

BLONDIAU Lydie (2019a) - *Villers-Bocage, Somme, "Zac de la Montignette". Les occupations sur la ZAC de la Montignette. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 283 p.

BLONDIAU Lydie (2019b) - *Villers-Bocage, Somme, ZAC de la Montignette, tranche 2. Rapport de diagnostic.* Inrap HdF, Glisy, 178 p.

BLONDIAU Lydie & BUCHEZ Nathalie (2009) - « Les chambres funéraires et les aménagements de surface des tombes de Villers-Bocage (Somme) dans leur contexte régional », dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie (dir.) - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 157-169 (Revue archéologique de Picardie ; 3/4).

BLONDIAU Lydie & LAPERLE Gilles (2006) - *Villers-Bocage (Somme) "La Montignette". Rapport de diagnostic.* Inrap NP, Amiens, 111 p.

BROUILLARD Cécile (2016) - *Villers-Bocage, Somme, quartier Jardin du Petit Bois. Rapport de diagnostic.* Inrap HdF, Glisy, 63 p.

BROUILLARD Cécile (2018) - *Villers-Bocage, Somme, quartier Jardin du Petit Bois, phases 2, 3 et 4. Rapport de diagnostic.* Inrap HdF, Glisy, 72 p.

BROUILLARD Cécile (2019) - *Villers-Bocage, Somme, "ZAC de la Montignette" - tranche 1. Rapport de diagnostic.* Inrap HdF, Glisy, 88 p.

BUCHEZ Nathalie (2011) - « La Protohistoire récente - état de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale », dans BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal - *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie.* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 267-354 (Revue archéologique de Picardie ; 3/4).

BUCHEZ Nathalie & DAVEAU Isabelle (1996) - « La mise en place d'un réseau d'établissements du début de l'époque romaine à Marne-la-Vallée : origines et aspects des nouvelles installations », dans COLLART Jean-Luc & BAYARD Didier (éd.) - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens (Somme), 23 au 25 septembre 1993. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 221-232 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

BUCHEZ Nathalie & KIEFER David (2017) - *Camon, Somme, ZAC de la Blanche-Tâche. Les occupations de la ZAC de la Blanche Tâche : de l'âge du Bronze à la période moderne. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 2 vol., 350 p.

BUCHEZ Nathalie, GINOUX Nathalie & MONTARU Diana (1998) - « Marcelcave, Le Chemin d'Ignaucourt.

Secteur protohistorique », dans BARBET Pierre (dir.) - *Canalisation de transport de gaz Loon-Plage à Cuvilly : partie picarde du tracé, Somme et Oise. Document Final de Synthèse.* Afan NP, SRA Picardie, Amiens.

BUCHSENSCHUTZ Olivier (1985) - « Apport de l'archéologie à l'étude des céréales : l'exemple de l'Europe tempérée à la fin de l'âge du Fer », dans GAST Marceau, SIGAUT François & BEUTLER Corinne (dir.) - *Les techniques de conservation des grains à long termes.* CNRS, Paris, p. 347-355.

COLIN Anne (1999) - *Les habitats protohistoriques de l'autoroute A16 Nord, section Amiens- Boulogne. Document final de synthèse.* Afan, Amiens, 499 p.

DESCHEYER Nathalie (2018) - *L'Étoile, Mouflers, ZAC des Hauts Plateaux, tranche 3. Une nécropole du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Rapport de fouilles.* Inrap NP, Glisy, 188 p.

DUVETTE Laurent (2019) - *Villers-Bocage, Somme, quartier Jardin du Petit Bois. Un établissement laténien daté de La Tène C2. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 344 p.

DUVETTE Laurent & CAYOL Nicolas (2017) - *Amiens ZAC de Renancourt, sites 1, site 2, site 3, site 5a/5b. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 2 vol., 1 298 p.

DUVETTE Laurent & COLLART Jean-Luc (1993) - « Bazoches, la Foulerie », *Bilan scientifique régional de la Picardie*, 1992, p. 19-20.

DUVETTE Laurent & ROUGIER Richard (2013) - *Méaulte, Bray-sur-Somme et Fricourt, Somme (Picardie), plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie. 9, Synthèse. Rapport de fouilles.* Inrap NP, Amiens, 531 p.

FEMOLANT Jean-Marc (2004) - « Beauvais (Oise) ZAC du Haut-Villé », *Bilan scientifique régional de la Picardie*, 2004, p. 47-48.

GAUDEFROY Stéphane (2011) - « Les sites de La Tène moyenne à la Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques », dans BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal - *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Première partie.* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 201-266 (Revue archéologique de Picardie ; 3/4).

GRANSAR Frédéric (2001) - *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée.* Thèse de Doctorat, Archéologie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1960 p.

HASELGROVE Colin (1986) - « Rescue excavations at Beaurieux, les Grèves, and at Missy-sur-Aisne, le Culot. The Aisne valley Survey Programm », dans *Les fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne, rapport d'activité*, 14. Centre de recherches protohistoriques de l'Université de Paris I, Paris, p. 133-145.

LEFEVRE Philippe (2002) - « La nécropole de Cizancourt (Somme) », dans GUICHARD Vincent & PERRIN Franck (dir.) - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II<sup>e</sup> s. av. J.-C., I<sup>er</sup> s. ap. J.C.). Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne – F. 58).* Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, p. 109-112 (Bibracte ; 5).

LE GOFF Isabelle (1998) - *De l'os incinéré aux gestes funéraires. Essai de paléothnologie à partir des vestiges de la crémation.* Thèse de doctorat, Préhistoire, Université de Paris 1, 1005 p.

RAP - 2022 n° 1-2 - Nathalie SOUPART & Laurent DUVETTE en collaboration avec Nathalie DESCHEYER & Gilles LAPERLE - *Un petit ensemble funéraire gaulois découvert à Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" (Somme) : mise en perspective avec l'habitat et les découvertes à caractère funéraire contemporaines de la commune.*

MALRAIN François (2012) - *Poulainville "Les Mottelettes", évolution des habitats et des nécropoles du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Rapport de fouilles.* Inrap NP, Amiens, 2 vol., 435, 499 p.

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LEGOFF Isabelle (1996) - « Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 245-306.

MALRAIN François, ALEXANDRE Sylvie, FRIBOULET Muriel, MARÉCHAL Denis, SIMON Farid, PINARD Estelle & VANGELE Fabrice (2000) - « Les enclos gaulois de Verberie «la Plaine d'Herneuse II» », dans MALRAIN François & PINARD Estelle - *Rapport d'activités. SRA Picardie*, Amiens.

MALRAIN François, PINARD Estelle, GAUDEFROY Stéphane, LEROYER Chantal, MENIEL Patrice, MARECHAL Denis, MATTERNE Véronique, PASTRE Jean - François & POMMEPUY Claudine (2006) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V<sup>e</sup> au I<sup>e</sup> siècle avant notre ère.* Société archéologique de Picardie, Amiens, 268 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

PINARD Estelle & DESENNE Sophie (2009) - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer. Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008.* Société archéologique de Picardie, Amiens, 272 p. (Revue archéologique de Picardie ; 3/4).

MALRAIN François, PINARD Estelle, GAUDEFROY Stéphane, BUCHEZ Nathalie, CHAIDRON Cyrille & DUBOIS Stéphane (2016) - *Un établissement agricole et ses*

sépultures du III<sup>e</sup> s. av. n. è. au II<sup>e</sup> s. de n. è. à Poulainville (Somme). *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 232 p.

PRILAUX Gilles (2007) - « Le site d'Estrées-Deniécourt (80) "Derrière le Jardin du Berger". Découverte de probables tubes à libations chez les Viromanduens », dans KRUTA Venceslas & LEMAN-DELERIVE Germaine (dir.) - *Feux des morts, foyers des vivants : les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de Halma-Ipel, UMR CNRS 8164.* Revue du Nord, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 51-64 (Revue du Nord. Hors-série. Collection Art et Archéologie ; 11).

PRODEO Frédéric (2000) - « Bayonvillers, Chemin d'Harbonnières (Somme) : un petit habitat fortifié de La Tène moyenne et finale ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 255-265.

SHIPMAN Pat, FOSTER Giraud & SCHÖENINGER Margaret (2004) - « Burnt bones and teeth: an experimental study of color, morphology, crystal structure and shrinkage ». *Journal of Archaeological Science*, 11, p 307-325.

SOUPART Nathalie (2019) - *Poulainville, Somme, "Espace Industriel Nord-RD 933". Nécropoles gauloises et habitat gallo-romain. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, 699 p.

SOUPART Nathalie, DESCHEYER Nathalie, LAPERLE Gilles, LEGOFF Isabelle & GAUDEFROY Stéphane (en cours) - *Villers-Bocage, Somme, "Zac de la Montignette - Tranche 1". Nécropole gauloise du secteur sud. Rapport de fouilles.* Inrap HdF, Glisy, en cours.

## Les auteurs

Nathalie SOUPART  
Responsable d'opération Inrap  
Membre UMR 8164 Halma-Ipel (Lille 3)  
Inrap, 32 Avenue de l'Etoile du Sud  
80440 Glisy

Laurent DUVETTE  
Responsable d'opération Inrap  
Visiteur UMR 8164 Halma-Ipel (Lille 3)  
Inrap, 32 Avenue de l'Etoile du Sud  
80440 Glisy

Nathalie DESCHEYER  
Céramologue Inrap  
Inrap, 32 Avenue de l'Etoile du Sud  
80440 Glisy

Gilles LAPERLE  
Technicien spécialisé en archéologie funéraire Inrap  
Inrap, 32 Avenue de l'Etoile du Sud  
80440 Glisy

## Résumé

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement situé au lieu-dit "Quartier jardin du Petit Bois" sur la commune de Villers-Bocage, une fouille archéologique a été réalisée en 2017. Hormis trois fosses datées exclusivement de la Protohistoire ancienne, les vestiges mis au jour correspondent à un établissement agro

pastoral rattaché à La Tène C2. Les structures d'habitat et leurs dépendances s'intègrent dans plusieurs enclos fossoyés se juxtaposant dont deux états de construction sont perceptibles sur cette échelle temporelle très courte. À cet ensemble, s'ajoutent cinq sépultures à incinération placées au sein d'un espace spécifique et une sixième rejetée dans un fossé d'enclos. Ces dernières sont datées de La Tène C2 / La Tène D1a.

Le site présente la particularité d'intégrer une activité métallurgique. Elle se signale par ses rejets retrouvés dans cinq structures. Les prospections géophysiques n'ont pas permis d'isoler précisément l'emplacement de la forge.

L'article présente l'organisation des deux états de l'habitat ainsi que l'espace funéraire pour ensuite comparer ces ensembles aux nécropoles et aux habitats contemporains régionaux.

**Mots clés** : La Tène finale, habitat, sépultures, incinération, bâtiments, métallurgie.

### Abstract

Prior to the development of a subdivision in «Quartier jardin du Petit Bois» in the town of Villers-Bocage, an archaeological excavation was carried out in 2017. Apart from three pits dated exclusively to Protohistory, the remains uncovered indicate an agro-pastoral settlement dated to La Tène C2. The habitats and their associated structures are integrated in several adjacent ditch enclosures, two of which are visible on this very short time scale. In addition, five incineration graves were placed in a specific area and a sixth was deposited into a ditch. These are dated to La Tène C2 / La Tène D1a.

The site is particular in integrating metallurgical activity, distinguished by deposits found in five structures. Geophysical surveys have not been able to pinpoint the location of the forge.

This article presents the organisation of the two habitations as well as the funerary area and then compares these structures to necropoleis and contemporary regional habitats.

**Keywords** : La Tène finale, habitat, burials, incineration, buildings, metallurgy.

*Traduction : John LYNCH*

### Zusammenfassung

2017 wurde im Vorfeld des Baus einer Siedlung im «Quartier jardin du Petit Bois» auf dem Gebiet der Gemeinde Villers-Bocage eine archäologische Grabung vorgenommen. Abgesehen von drei ausschließlich in die Frühgeschichte datierten Gruben, entsprechen die ergrabenen Strukturen einer ländlichen Siedlung aus LT C2. Die Siedlungsstrukturen und ihre Nebengebäude liegen in mehreren, von Gräben umgebenen, Einfriedungen. Für die sehr kurze Zeitspanne der Existenz der Strukturen sind zwei Bauphasen erkennbar. Zu diesem Ensemble kommen fünf Brandgräber in einem speziellen Grabbereich und ein sechstes Brandgrab in einem Einfriedungsgraben. Letztere werden in LT C2/LT D1a datiert.

Der Siedlungsplatz zeichnet sich durch das Vorhandensein einer metallurgischen Tätigkeit aus. Sie ist erkennbar an den Abfällen, die in fünf Strukturen identifiziert wurden. Die geophysikalischen Prospektionen haben es nicht ermöglicht, den Standort der Schmiede genau zu lokalisieren.

Der Artikel präsentiert die Organisation der beiden Siedlungsphasen und den Grabbereich. Anschließend werden diese beiden Ensembles mit den anderen Siedlungsplätzen und Nekropolen dieser Zeit in der Region verglichen.

**Schlüsselwörter** : Spätlatène, Siedlung, Gräber, Brandbestattung, Gebäude, Metallurgie.

*Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhhardt@gmail.com).*



45 €